



Rapport d'activités 2022

11 Bis Avenue de la Libération - Lunéville

Tél. 03 83 74 04 53

accueil@mllweb.info

www.mllweb.info

RAPPORT MORAL

Le réseau national des Missions Locales a fêté ses 40 ans en 2022.

La Mission Locale du Lunévillois, lors d'une journée conviviale au gymnase de la Barollière, a célébré ses 30 ans en présence de nombreux jeunes et autorités -M^{me} la Sous-Préfète, M. le Député, les Conseillers Départementaux, les Elus des collectivités du Territoire et tous les partenaires œuvrant avec nous.

Le rôle primordial des Missions Locales auprès des jeunes n'est plus à démontrer et ses actions ont été confortées par la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeune qui a été confié à nos structures.

Notre fonctionnement démocratique local avec la participation des Elus, des associations, des organisations patronales et syndicales, des représentants des acteurs locaux de l'insertion est un exemple à conserver car nous sommes au plus près du Territoire et pouvons, ainsi, mettre en œuvre des actions adaptées.

Les Missions Locales ont toujours été au rendez-vous et ont su s'adapter aux missions confiées par l'Etat. Notre rôle essentiel est de redonner confiance à une jeunesse souvent déboussolée et encore plus en souffrance depuis la crise sanitaire. Nos actions permettent de redonner des perspectives et de les aider à se projeter dans l'avenir.

Cependant, une nouvelle fois nous devons rester attentifs à ce que notre spécificité ne soit pas remise en cause et de nouvelles craintes existent dans le cadre de la mise en place de France Travail et du rôle donné aux Missions Locales. Nous tenons à garder notre mission de service public pleine et entière sans dépendre d'un organisme national. Il y va du suivi efficace de notre jeunesse.

Permettez-moi, en conclusion, de remercier toute l'équipe de la Mission Locale du Lunévillois qui a su être présente et qui continue à démontrer son professionnalisme.

Merci à tous.

Le Président,
Jean-Luc DEMANGE

ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE

Bureau - Conseil d'Administration *(Définit la politique et oriente)*

Jean-Luc DEMANGE
Président

Pôle direction *(Coordonne, encadre, décide)*

Sylviane STENGEL
Directrice

Christine PETIT
Directrice-adjointe

Pôle administratif

Sihème GREGOIRE
Assistante de direction
Planifie et répartit le travail

Corinne CREMEL
Assistante administrative
Relations entreprises

Ninon CRESSON
Assistante administrative
Garantie Jeunes/CEJ

Conseiller Numérique

Fanny KREHER

Pôle insertion professionnelle et sociale

Relations entreprises et placements

Bénédicte ESCARMURE

Loïc VILLEGAS $\frac{2}{3}$

Garantie Jeunes/CEJ

Camille GUTEHRLE/Sophie BELLO

Elodie DEFRANCE

Damien GESLOT

Coralie GROSJEAN

Laurence LEHNA

Mégan MARTIN

Julie MOUGENOT

Conseillers de secteur

Isabelle CAPELLE

Sadia MESSAOUDI

Chargées de Projets

Conçoivent et pilotent des projets

Alexandra FORT

Thibaut HIERTHES

Hélène MANONVILLER

Camille PIERSON

Peggy STAUFFER

Lucille THIRION

Loïc VILLEGAS $\frac{1}{2}$

Projet "Invisibles"

Marianne PIERRE

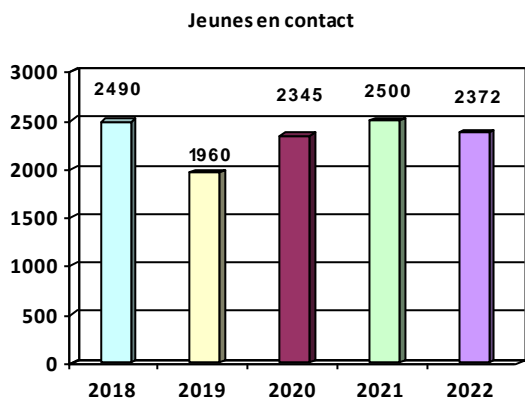
Laëtitia NOEL

SOMMAIRE

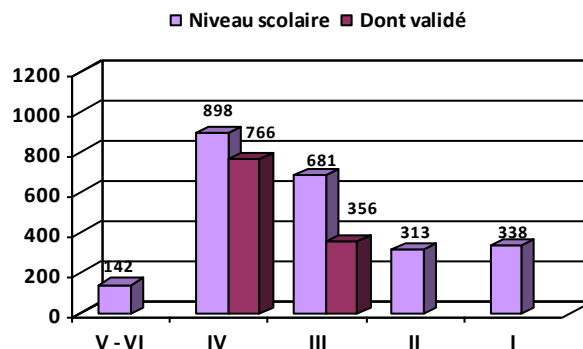
Jeunes en contact → Nombre de jeunes en contact - Répartition par niveau scolaire des jeunes en contact Répartition des jeunes en contact par origine géographique	Page 1
Jeunes accueillis → Nombre de jeunes nouveaux accueillis - Répartition par niveau scolaire des nouveaux accueillis Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique	Page 2
Jeunes accompagnés → Nombre de jeunes - Répartition par niveau scolaire - Répartition par origine géographique et par âge	Page 3
Différents dispositifs nationaux → Entrées dans l'année - Suivis dans l'année	Page 4
Ensemble des mesures utilisées par les jeunes → Emploi - Formation - Comparatif 2019/2020/2021/2022	Page 5
PACEA → Jeunes entrés → Répartition des jeunes par Communauté de Communes - par niveau scolaire Jeunes suivis → Répartition des jeunes par Communauté de Communes - par sexe et âge - par niveau scolaire Situation des jeunes dans le cadre du dispositif PACEA	Page 6
Garantie Jeunes Jeunes suivis → Répartition par âge - par niveau scolaire - Mesures utilisées en dehors des PMSMP pendant la Garantie Jeunes Répartition des jeunes suivis par origine géographique - Situation des jeunes à la sortie du dispositif	Page 8
Contrat Engagement Jeune → Répartition par niveau scolaire - par sexe et par âge - par origine géographique Les situations démarrées pendant le dispositif - Situation des jeunes à la sortie du dispositif	Page 10
Accompagnement à l'Orientat ion Approfondie Nouvelles entrées - AOA en collectif Répartition des jeunes par origine géographique - Répartition par âge (nouvelles entrées) - par niveau scolaire	Page 12
Evaluation pour l'action	Page 13
Formations Remise à niveau maîtrise des savoirs de base - Remobilisation aide à l'élaboration de projet professionnel Professionnalisation adaptation perfectionnement et élargissement des compétences Préparation à la qualification - Dispositif SESAME - Qualification	Page 14
Ateliers de lutte contre la fracture numérique	Page 16
Parrains bénévoles pour accompagner les jeunes vers l'emploi	Page 16
Atout Emploi 2022/2023 → Un nouveau projet en direction des entreprises Premiers Résultats - Actions spécifiques - Un partenariat riche et efficace	Page 17
Chantiers d'insertion	Page 18
Citoyenneté → Contrat de Volontariat et Bénévolat	Page 18
Contrats aidés	Page 19
Partenariat Renforcé avec Pôle Emploi & la cotraitance	Page 21
Accompagnement des Bénéficiaires du RSA	Page 22
CAF	Page 22
Jeunes acteurs de la Santé → Accompagnements individuels - Actions collectives	Page 23
Fonds d'Aide aux Jeunes → Les aides individuelles - Les aides aux actions collectives - Répartition des montants alloués par finalité	Page 25
Mission de lutte contre le décrochage scolaire	Page 26
Obligation de Formation des jeunes de moins de 18 ans	Page 27
Promotion des métiers	Page 28
Mobilité → des outils au service des jeunes	Page 29
MLL GO	Page 31
Lexique	Page 34

JEUNES EN CONTACT

Nombre de jeunes en contact



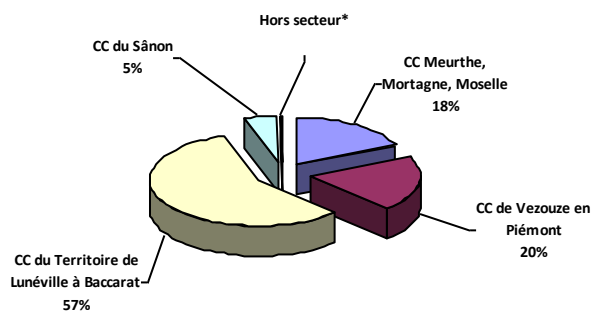
Répartition par niveau scolaire des jeunes en contact



- Baisse des jeunes en contact en 2022 par rapport à 2021 qui était une année en augmentation.
- 261 jeunes en contact en 2022 domiciliés dans un **Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)** (254 jeunes en 2019 et 284 jeunes en 2020 et 306 jeunes en 2021).
639 jeunes sont domiciliés en **Zone Rurale à Revitaliser (ZRR)**.
- 453 jeunes sont mineurs.

1 118 jeunes sont non qualifiés soit 47.1%.

Répartition des jeunes en contact par origine géographique

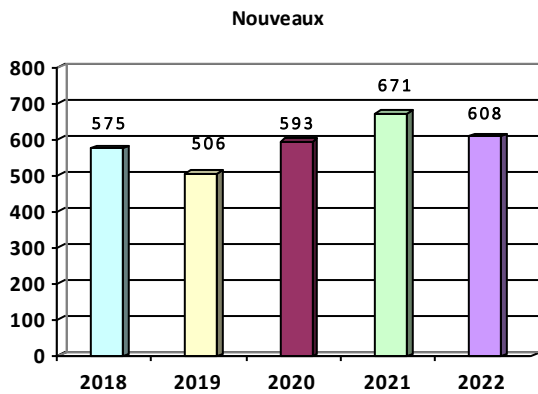


* Hors secteur correspond à 5 jeunes

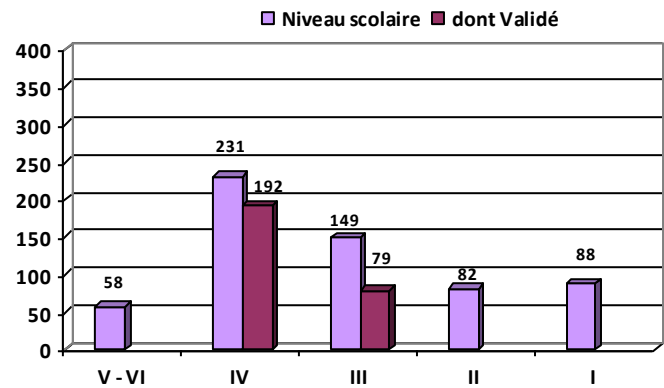
Augmentation du nombre de jeunes en contact sur la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont (+175 jeunes) mais baisse sur les Communautés de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et du Sânon.

JEUNES ACCUEILLIS

Nombre de jeunes "nouveaux accueillis"



Répartition par niveau scolaire des nouveaux accueillis



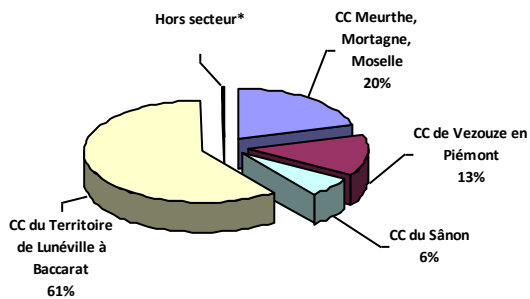
Baisse du nombre des nouveaux accueillis (- 9.4%) mais reste supérieure aux années antérieures à 2021

- QPV → 58 jeunes (84 femmes et 56 hommes)
(pour rappels → 74 en 1^{er} accueil en 2021
52 jeunes en 2019
68 jeunes en 2020)
- ZRR → 140 jeunes.

Les jeunes accueillis de niveau I et II augmentent (2021 → 70 j en niveau II et 82 jeunes en niveau I).

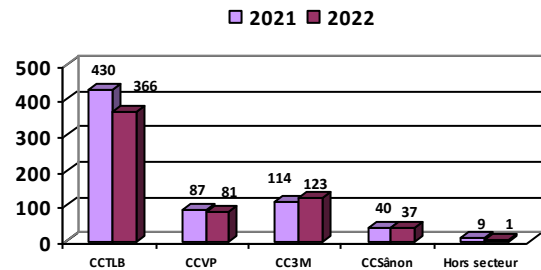
Répartition des nouveaux accueillis par origine géographique

Proportion par communautés de communes



* Hors secteur correspond à 1 jeune

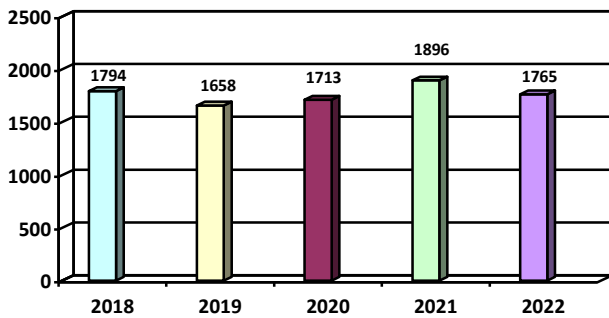
Comparatif 2021/2022 par nombre de jeunes



Augmentation du 1^{er} accueil uniquement sur la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle.

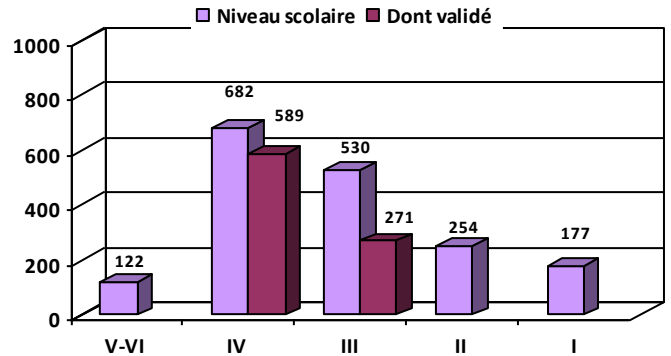
JEUNES ACCOMPAGNES

Nombre de jeunes accompagnés



QPV → 216 jeunes (112 femmes et 104 hommes)
ZRR → 399 jeunes (208 femmes et 191 hommes)

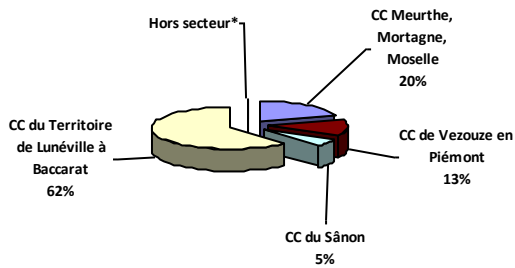
Répartition par niveau scolaire des jeunes accompagnés



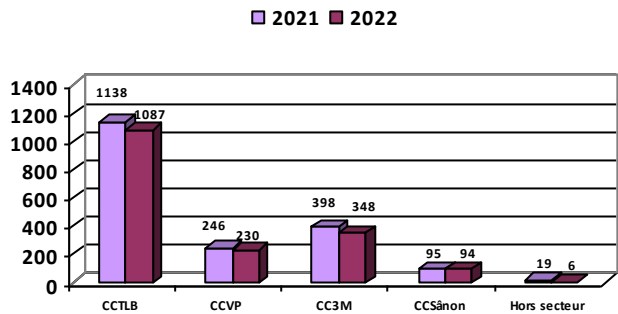
Le nombre de jeunes de niveau I et II accompagnés a légèrement augmenté.

Répartition des jeunes accompagnés par origine géographique

Proportion par communautés de communes

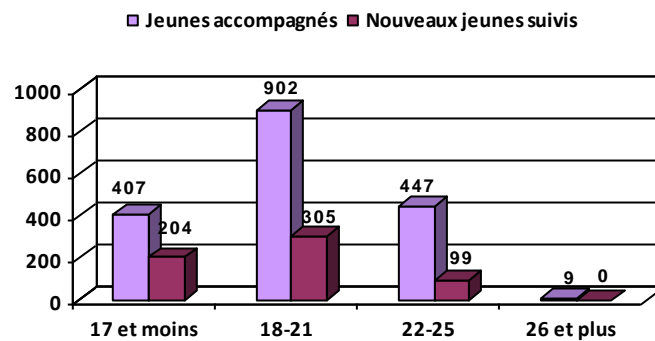


Comparatif 2021/2022 par nombre de jeunes



* Hors secteur correspond à 6 jeunes

Répartition des jeunes accompagnés par âge



Augmentation du nombre de jeunes mineurs suivis très importante

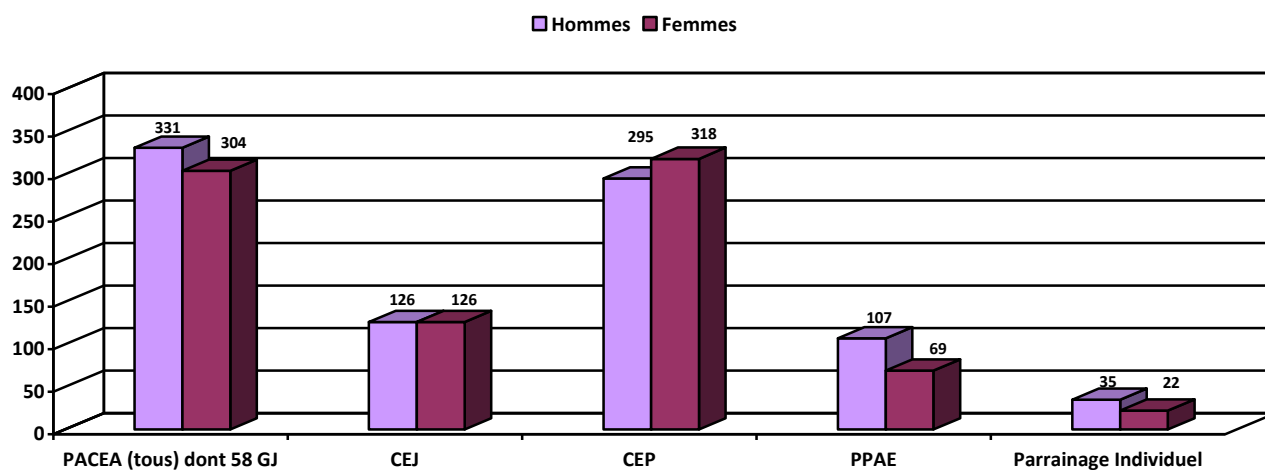
→ **407 jeunes** contre 179 jeunes en 2021
111 jeunes en 2020
92 jeunes en 2019

et du nombre de jeunes mineurs nouvellement accompagnés → 204

contre 135 jeunes en 2021
99 jeunes en 2020
68 jeunes en 2019.

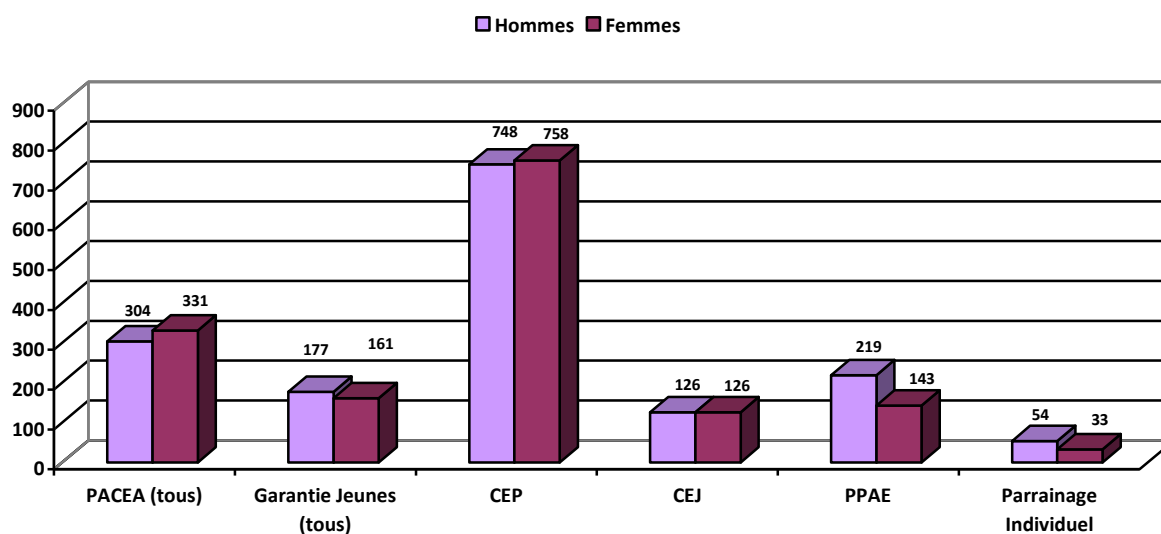
DIFFERENTS DISPOSITIFS NATIONAUX

Entrées dans l'année



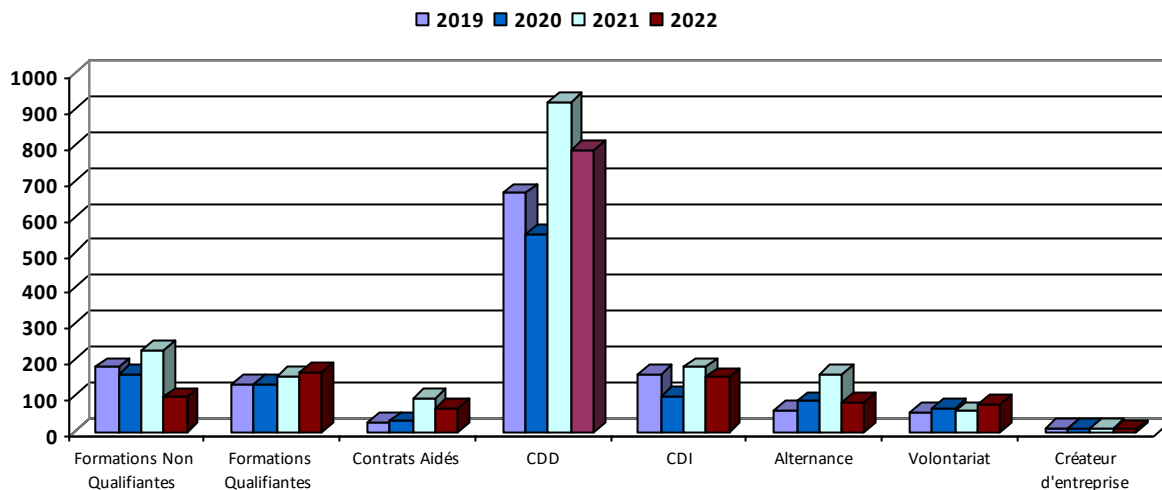
Globalement, le nombre de jeunes femmes accompagnées est légèrement inférieur au nombre de jeunes hommes (889 jeunes hommes pour 876 jeunes femmes).

Suivis dans l'année



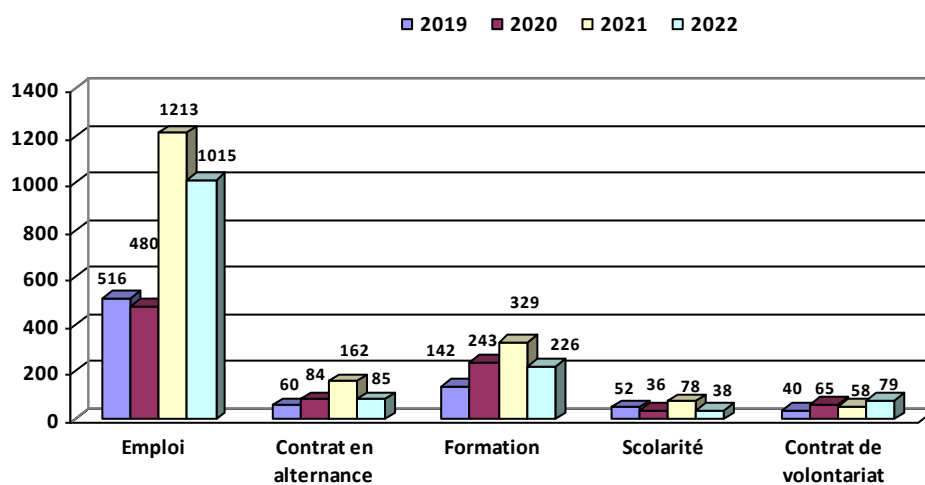
ENSEMBLE DES MESURES UTILISEES PAR LES JEUNES

Emploi - Formation (démarrées en 2022)



377 jeunes ont effectué une PMSMP (Période de Mise en Situation Professionnelle).

Comparatif 2019 - 2020 - 2021 - 2022



PACEA : ENTREES DANS L'ANNEE

(Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

Rappels :

Le PACEA constitue depuis le 1^{er} janvier 2017 (décret n° 2016-1855 du 23 décembre 2016) le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes, à ajuster et graduer en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement (collectif, individuel, mise en situation professionnelle...), les outils de la politique de l'emploi et de la formation, ainsi que toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi.

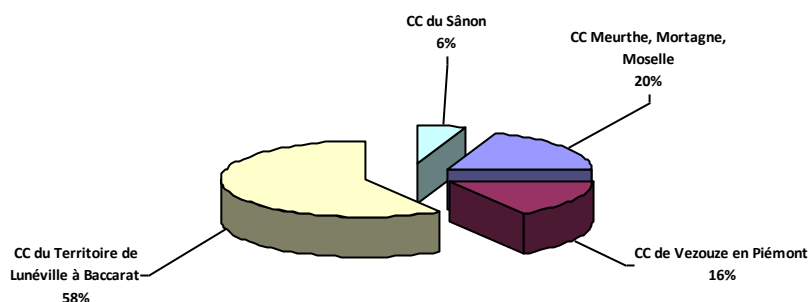
Public ciblé → dès 2017, tous les jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement sont éligibles au PACEA. Les jeunes susceptibles de bénéficier prioritairement du PACEA sont les jeunes résidant en QPV ou ZRR, les bas niveaux de qualification, les jeunes en situation de décrochage scolaire, les jeunes demandeurs d'emploi très éloignés du marché du travail, les jeunes sous-mains de justice...

Préalablement à toute entrée en PACEA, le conseiller doit établir un diagnostic initial. Ce diagnostic répond également au cahier des charges du Conseil en Evolution Professionnelle concernant le 1^{er} niveau et doit permettre au bénéficiaire d'analyser sa situation professionnelle, de décider de la poursuite ou non de ses démarches et d'identifier les acteurs susceptibles de l'y aider. En fonction des situations individuelles, le PACEA se décline en différentes phases et objectifs à mettre en œuvre.

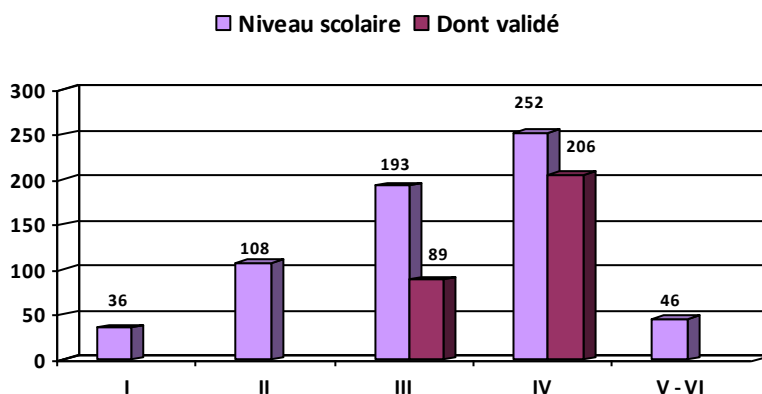
Le parcours est constitué de phases d'accompagnement de durées variables qui peuvent être fractionnables dans la limite de vingt-quatre mois consécutifs. Elles peuvent comporter des périodes de formation, des situations professionnelles ou des actions spécifiques. La Garantie Jeunes (jusqu'en février 2022) et l'AOA sont les phases les plus intensives du PACEA. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune et d'une évaluation à son terme, en vue de mesurer l'atteinte des objectifs et la progression du jeune vers l'accès à l'emploi et l'autonomie. En 2022, 635 jeunes ont intégré le dispositif.

Dans le cadre du dispositif PACEA, des aides ponctuelles sous forme d'allocations peuvent être octroyées aux jeunes. L'enveloppe allouée, en 2022, a été de 143 119 € (contre 227 580 € en 2021 avec le Plan de Relance). Ces allocations permettent de sécuriser les entrées dans l'ensemble des dispositifs (frais de déplacements avant la première rémunération de formation, d'emploi ...) mais elles peuvent, également, être utilisées pour financer différents projets voire si nécessaire de la subsistance. Le montant maximum sur 12 mois est de 6 fois le montant du RSA.

Répartition des jeunes entrés par Communautés de Communes

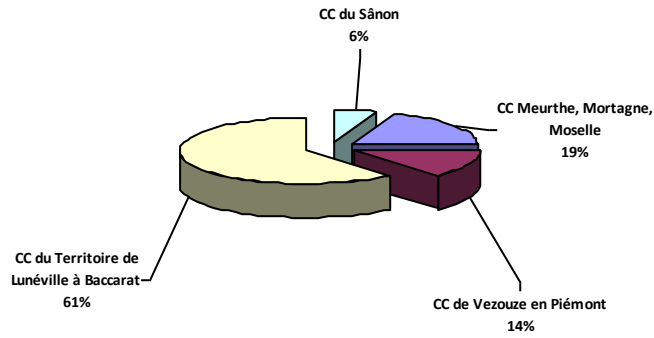


Répartition par niveau scolaire des jeunes entrés



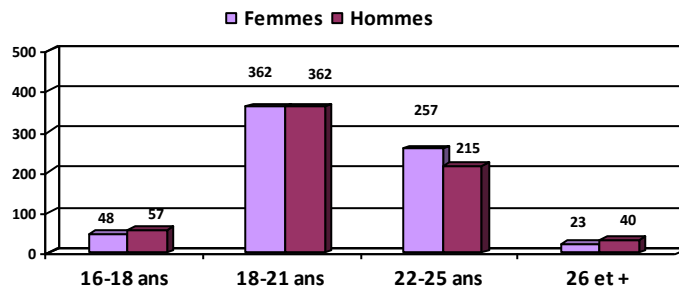
PACEA SUIVIS DANS L'ANNEE → 1 355 jeunes

Répartition des jeunes suivis par Communautés de Communes

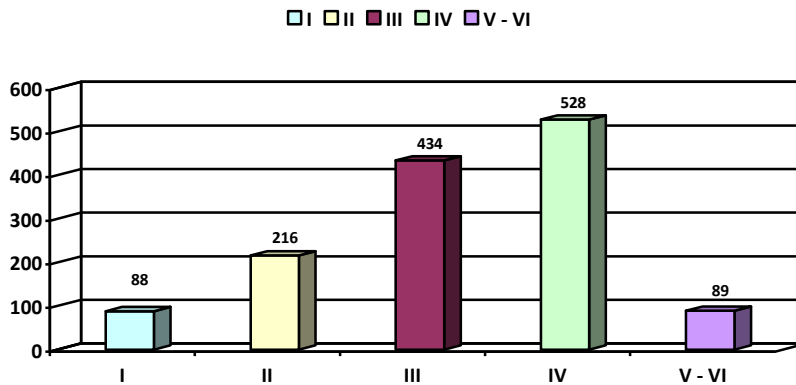


Jeunes en QPV = 178 jeunes Jeunes en ZRR = 324

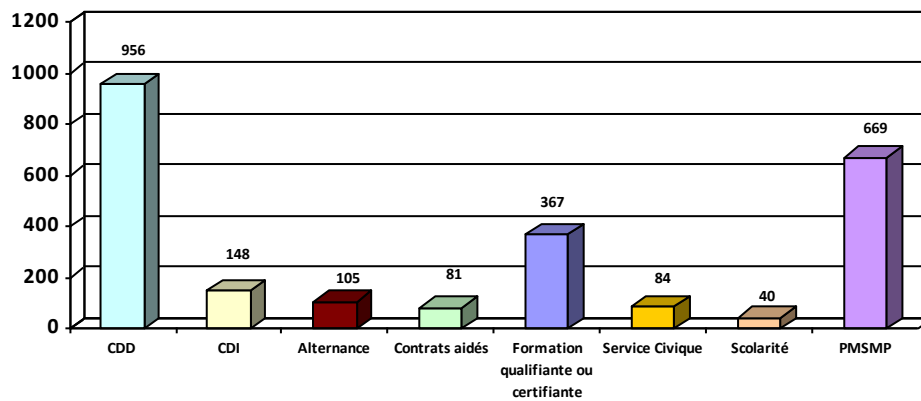
Répartition des jeunes suivis par sexe et par âge



Répartition par niveau scolaire des jeunes suivis



Situation des jeunes dans le cadre du dispositif PACEA



GARANTIE JEUNES

RAPPELS : La Garantie Jeunes est issue du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, du plan priorité jeunesse ainsi que de la dynamique de la Garantie Européenne pour la jeunesse. Elle a pour objectif d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie globale par un accompagnement intensif.

Sont concernés par ce dispositif les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET) et en grande précarité financière (ressources du foyer fiscal inférieures ou égales au RSA) et à titre dérogatoire RSA + 30%.

Chaque jeune est accompagné de façon intensive pendant 12 mois.

La Garantie Jeunes est également une offre de service à destination des entreprises : l'aide au recrutement. De plus en plus d'entreprises sont en lien étroit avec les conseillers.

Nous avons démarré l'expérimentation du dispositif Garantie Jeunes en avril 2015 et au 31 décembre 2022, nous comptabilisons un total de **1 470 jeunes** entrés dont 58 nouvelles entrées en 2022 (sur 2 mois).

Les intégrations se déroulent chaque premier vendredi du mois par un module collectif d'environ 5 semaines, puis un suivi et un parcours individualisé se mettent en place. L'ensemble de l'accompagnement se déroule sur 12 mois quel que soit la situation du jeune (formation, emploi...). Le jeune bénéficie d'une allocation qui devient dégressive s'il perçoit des ressources complémentaires. Pendant l'accompagnement, différents ateliers sont proposés en interne animés par des conseillers ou de nombreux partenaires (numérique, santé, mobilité, budget...).

Notamment, chaque mois des interventions sont prévues citons principalement la Médecine Préventive, la plateforme Log Toit, la fondation du Crédit Agricole, les parrains, le planning familial... et ponctuellement, en fonction de l'actualité, les jeunes participent à différents événements organisés par différents partenaires par exemple : Véolia, la Ligue de l'Enseignement, des prestations telles que : Image de soi, expressions théâtrales...

En 2022, les nouvelles entrées n'ont pu être réalisées que sur les 2 premiers mois de l'année. Le dispositif Garantie Jeunes est remplacé par un nouveau dénommé le Contrat d'Engagement Jeunes. L'accompagnement s'est néanmoins déroulé dans les conditions prévues initialement.

Depuis avril 2015, nous avons intégré 1 470 jeunes.

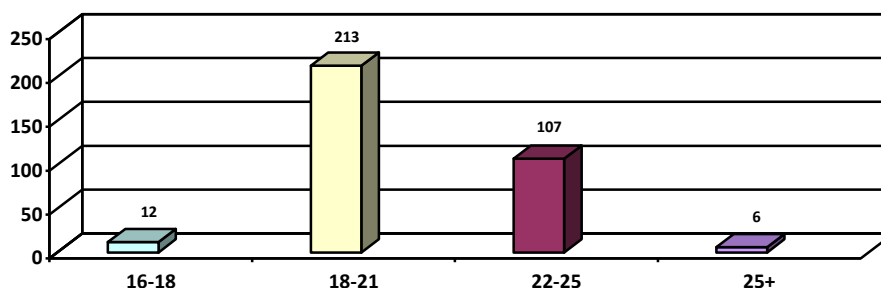
Nouvelles Entrées 2022 (sur 2 mois) → 58 jeunes
Suivis 2022 → 338 jeunes

Une aide financière mensuelle de **506.46 €** est octroyée à chaque jeune :

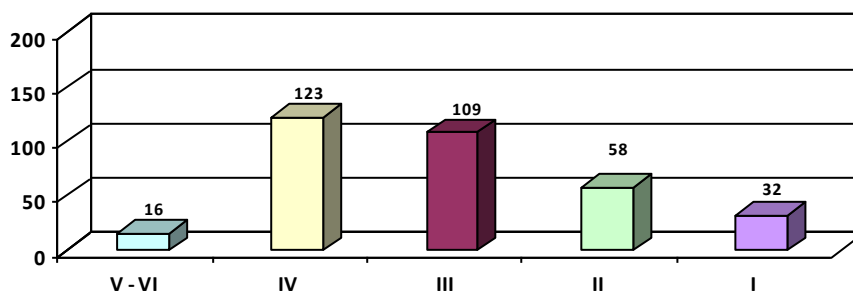
- * si les engagements du contrat sont respectés
- * selon les ressources financières perçues (cumulables jusqu'à 300 € et dégressives au-delà).

Tous les jeunes s'engagent notamment à multiplier leurs expériences professionnelles, soit par l'intermédiaire de PMSMP, soit par différents contrats de travail.

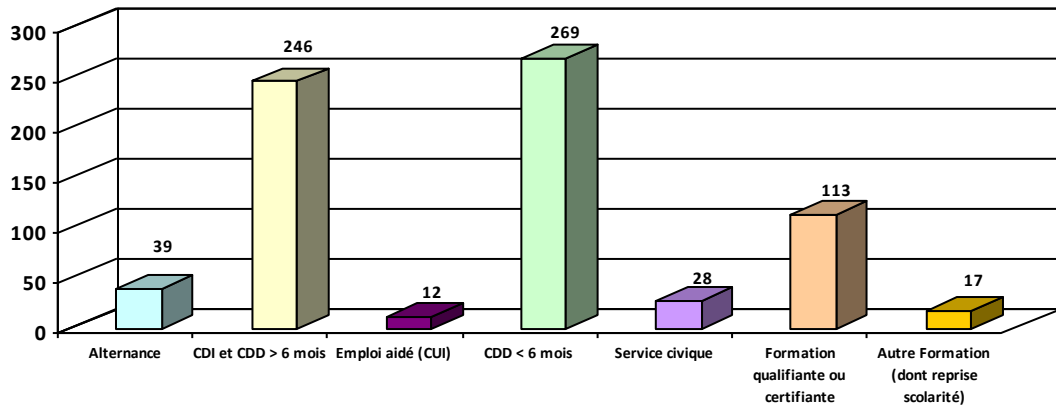
Répartition par âge
Jeunes suivis - 338 jeunes



Répartition par niveau scolaire des suivis dans l'année

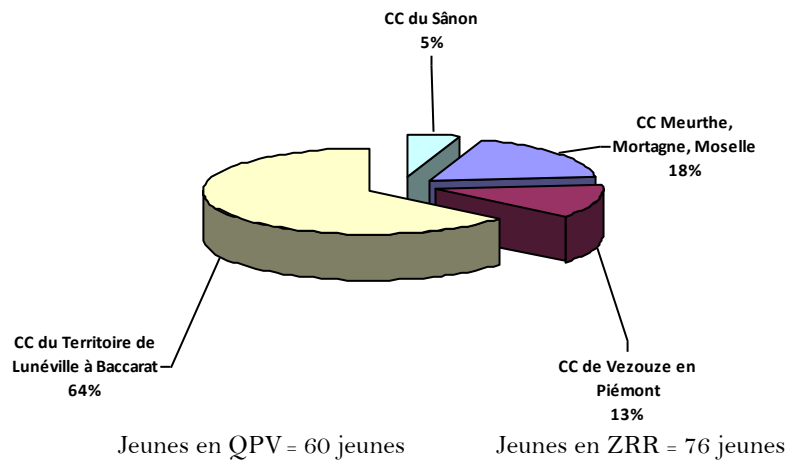


Mesures utilisées en dehors des PMSMP pendant la Garantie Jeunes
(Période de Mise en Situation Professionnelle)

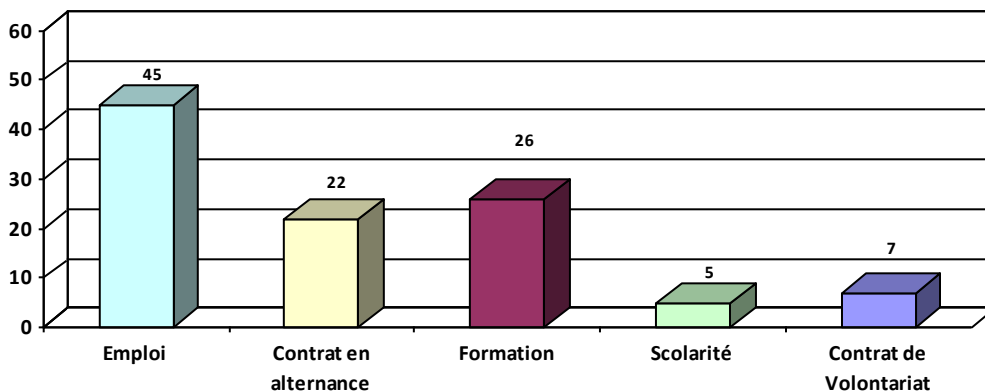


419 immersions en entreprise (PMSMP) ont eu lieu en 2022.

Répartition des jeunes suivis par origine géographique



Situation des jeunes à la sortie du dispositif



CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

RAPPELS : La Garantie Jeunes est issue du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, du plan priorité jeunesse ainsi que de la dynamique de la Garantie Européenne pour la jeunesse. Elle a pour objectif d'amener les jeunes en situation de grande précarité vers l'autonomie globale par un accompagnement intensif.

A partir du 1^{er} mars 2022, la Garantie Jeunes a laissé la place à un nouveau dispositif :

→ le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

Sont concernés par ce dispositif les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET).

En fonction de leur âge et de la situation fiscale dont le jeune dépend, une allocation peut être attribuée d'un montant maximum de 520 €.

Chaque jeune est accompagné de façon intensive pendant une période minimum de 6 mois et pouvant aller jusqu'à 18 mois.

Chaque jeune s'engage à réaliser un minimum de 15 heures d'activités par semaine. Ces activités peuvent être des PMSMP, un emploi, la participation à des ateliers ou animations organisée par la MLL ou des partenaires, le tout, en fonction d'un **plan d'actions individualisé et contractualisé avec chaque jeune**. Chaque semaine, le jeune rend compte de ses démarches et un nouveau **planning est établi individuellement pour la semaine suivante**. Une application spécifique a été déployée (au niveau national) et elle permet de favoriser les liens entre le jeune et son conseiller.

Contrairement à la Garantie Jeunes, les jeunes sortent du dispositif lorsqu'ils sont en emploi pour une durée supérieure à 6 mois (CDD ou CDI) ou lorsqu'ils intègrent un contrat en alternance.

En cas de manquement, comme lors de la mise en œuvre de la Garantie Jeunes, il peut y avoir des sanctions. Néanmoins, ces sanctions sont maintenant exclusivement à la main de la Mission Locale du Lunévillois.

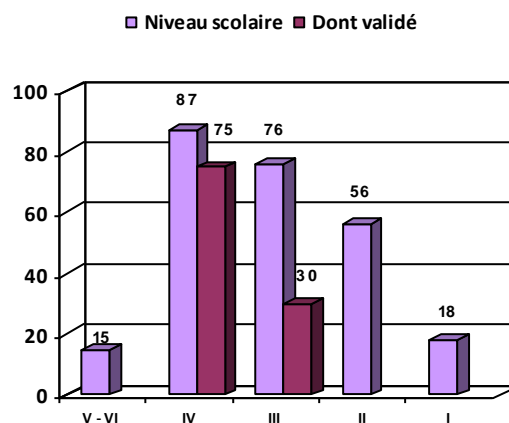
Nous avons démarré le 2 mars 2022, par la signature de notre premier Contrat Engagement Jeunes (la jeune femme est sortie le 29 août à son entrée en contrat d'apprentissage). Au 31 décembre 2022, nous comptabilisons un total de **251 de contrats d'engagements jeunes signés**. **4 jeunes ont abandonné avant la fin du premier mois**.

Concernant notre organisation, nous avons conservé une équipe dédiée et des intégrations collectives chaque mois. De plus, nous intégrons également des jeunes au fil de l'eau pour permettre un accompagnement individualisé dès le début de l'engagement. Pendant l'accompagnement, différents ateliers sont proposés, en interne, animés par des conseillers (numérique, santé, mobilité, ...) ou par des partenaires qui interviennent soit chaque mois (gestion budgétaire, accès aux droits, visite médicale) soit ponctuellement en fonction des besoins (Ateliers Image de Soi, initiation aux activités physiques, lutte contre les discriminations.).

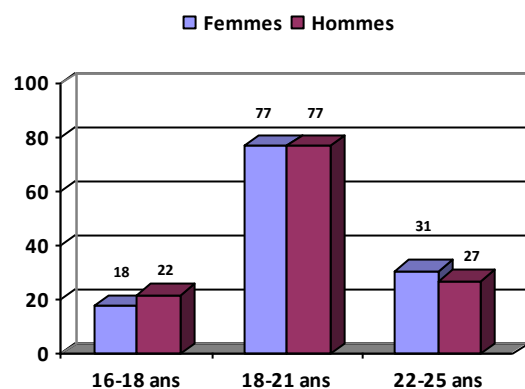
En 2022, afin d'éviter les freins liés à la mobilité, nous avons décentralisé 3 sessions collectives :

- juin/juillet dans les locaux de la Communauté de Communes de Vezouze en Piémont à Cirey/Vezouze
- octobre/novembre dans les locaux de la Médiathèque à Baccarat et dans une salle de la Mairie de Blainville/L'Eau.
- Une approche individualisée a également été mise en place pour les jeunes du secteur de Bayon.

Répartition des jeunes CEJ par niveau scolaire



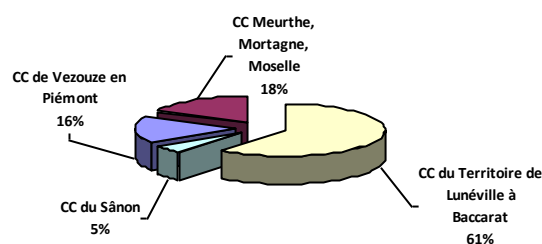
Répartition des jeunes CEJ par sexe et par âge



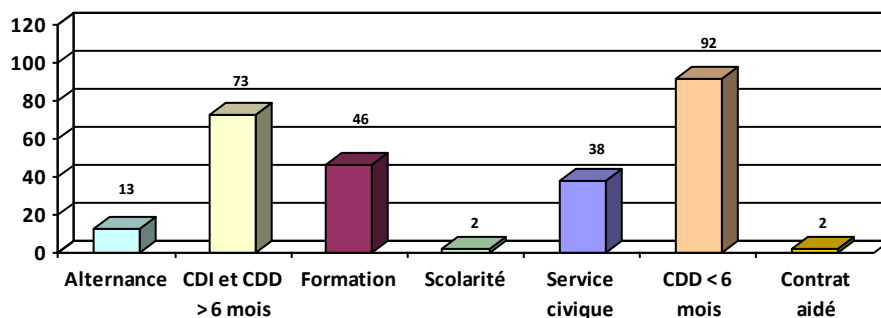
Jeunes en QPV = 30

Jeunes en ZRR = 70

Répartition des jeunes CEJ par origine géographique (252 jeunes)

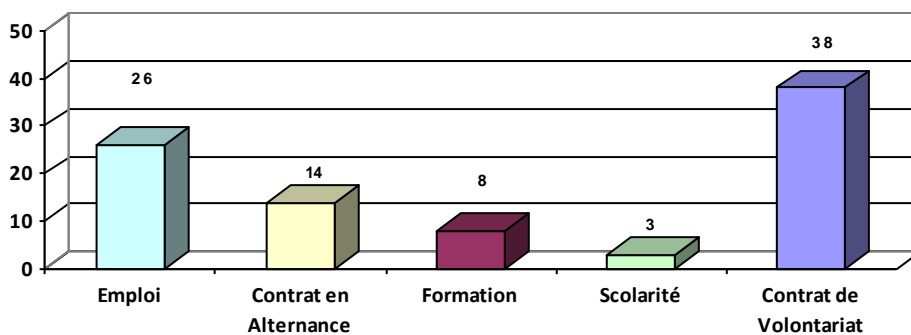


Les situations démarrées pendant le dispositif (CEJ)



90 PMSMP réalisées durant l'année.

Situation des jeunes à la sortie du dispositif (CEJ)



ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION APPROFONDIE

→ 223 jeunes

En amont de formations qualifiantes ou d'emploi (y compris contrats en alternance), la Mission Locale aide les jeunes à s'orienter et à valider leur projet professionnel, dans le cadre de l'Accompagnement à l'Orientation Approfondie soit en individuel soit en collectif (ateliers spécifiques).

AOA → 223 jeunes

L'Accompagnement à l'Orientation Approfondie n'est pas considéré comme une formation professionnelle : les jeunes qui y participent n'ont pas le statut de stagiaire de la formation professionnelle mais celui de demandeur d'emploi.

En 2022, 227 jeunes ont participé aux accompagnements à l'Orientation Approfondie animés par la Mission Locale et financés par la Région Grand Est. 222 jeunes sont entrés sur le dispositif (contre 211 jeunes entre le 1^{er}/01/2021 et le 31/12/2021).

185 jeunes sont sortis du dispositif avec un parcours complet soit 83% dans l'année. Les autres poursuivent leur parcours.

AOA en collectif

Les jeunes ont quatre ateliers collectifs par semaine durant trois semaines avec un minimum de deux rendez-vous individuels. Ils sont ensuite suivis en rendez-vous individuels.

Le cadencement des rendez-vous dépend des périodes de stage et de l'avancée des projets des jeunes.

L'objectif est la validation de projet professionnel par :

- Tout d'abord, l'émergence d'un ou plusieurs métiers en utilisant des outils et des méthodes issues de la démarche d'orientation professionnelle : Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) et Explorama (pour les jeunes ayant des difficultés d'expression).

- Nous travaillons ensuite l'exploration de soi et la connaissance du monde de l'emploi.

- Puis, un travail est proposé sur la définition d'un projet réaliste et réalisable : Les jeunes participent à un atelier présentant les métiers porteurs ce qui leur permet de construire leur choix professionnel en fonction des possibilités d'emploi.

- Enfin, l'étape de la qualification étant souvent pertinente pour la pérennité des parcours, un atelier leur présente les formations de droit commun grâce à l'outil Formation Grand Est.

Le projet professionnel est réfléchi en projet de vie où le jeune va définir son parcours par différentes étapes. Souvent la qualification est une des étapes de parcours que le jeune devra franchir. Pour y accéder, la Mission Locale peut mettre en place de l'ingénierie de formation.

Ces ateliers AOA permettent :

- **d'élaborer un projet professionnel** ou de construire un nouveau projet d'insertion dans l'emploi en donnant la possibilité de découvrir concrètement les métiers et les entreprises du secteur professionnel visé et de diversifier ses choix professionnels. Des liens sont réalisés avec le dispositif "Promotion des Métiers".

- **de maîtriser les recherches d'emploi** : tout en leur apportant toutes les techniques de recherche d'emploi (CV, lettres, téléphone, entretiens, contrats pour les jeunes), les jeunes doivent rechercher des périodes d'immersion par eux-mêmes.

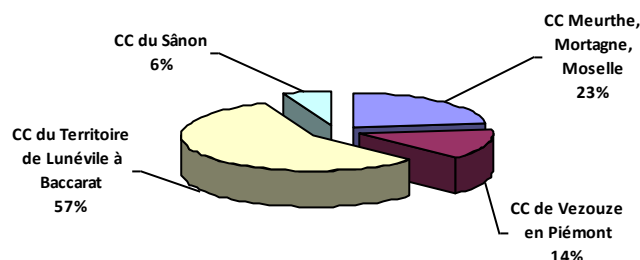
- **de maîtriser les outils numériques nécessaires à leur insertion : des ateliers numériques** sont proposés pour l'ouverture de comptes, et le ciblage d'entreprises. L'ouverture des comptes Compte Personnel de Formation et Jeun'Est a d'ailleurs été proposée aux jeunes ayant fait l'AOA.

- **de travailler sur les savoir-être en groupe et en entreprises.** Un lien actif a été mis en place avec le dispositif Promotion des Métiers qui permet la mise en place de visites d'entreprises.

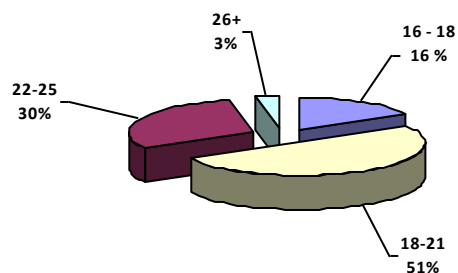
- **de réaliser des immersions en entreprises pour valider un projet ou accéder à un emploi** → 130 stages en entreprises ont été mis en place avec les jeunes ayant fait leur entrée sur l'année 2022.

260 mesures (emploi, formation, PMSMP) ont été mobilisés par les jeunes durant le dispositif. A la sortie du dispositif, **55 jeunes étaient en emploi, 51 en formation et 9 en Service Civique ou bénévolat.**

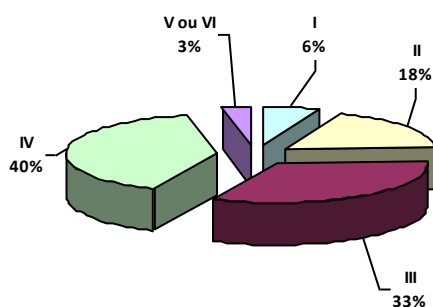
Répartition des jeunes par origine géographique



Répartition des jeunes par âge (223 jeunes)



Répartition par niveau scolaire (223 jeunes)



EVALUATION POUR L'ACTION

Dans le cadre du dispositif EPA (**E**valuation **P**our l'**A**ction), la Région Grand Est finance des sessions de tests d'évaluation du niveau scolaire des jeunes → français, mathématiques et raisonnement logique. Ce dispositif permet de connaître le niveau des jeunes titulaires au plus d'un diplôme niveau IV (Baccalauréat) avant une entrée en formation ou une signature de contrat en alternance.

En 2022, 5 sessions ont été réalisées, 31 jeunes ont passé les tests et 22 ont eu des entretiens individuels à la suite.

FORMATIONS → 200 jeunes

Certains jeunes ont besoin de se former avant d'accéder à l'emploi. Grâce au soutien de l'Etat et de la Région Grand Est, un accompagnement personnalisé leur est proposé qui leur permet :

- d'accéder à l'information sur la formation et l'alternance
- de les préparer aux sélections ou aux recrutements
- de les positionner et de les suivre pendant la formation et l'alternance
- de leur proposer, après la formation, d'autres solutions.

Des ateliers permettent de faire une présentation aux jeunes de l'ensemble des offres de formation, les sites utiles comme FORMEST avec une recherche personnalisée en fonction du projet visé, les types de financement. Les jeunes ouvrent également leurs compte CPF. Ces ateliers doivent permettre de démystifier le concept de la formation qui, pour certains jeunes, se rapproche du concept de l'école qu'ils refusent.

781 jeunes ont eu 2 224 propositions liées à la formation soit 14% de plus que l'an dernier.

200 jeunes (2021 = 282 jeunes) accompagnés par la Mission Locale, préparés et positionnés par nos soins, ont pu intégrer une ou plusieurs formations continues soit 224 formations (2021= 329 formations).

On observe une baisse significative des jeunes accédant à la formation continue par rapport à 2021 qui s'explique par la typologie des publics reçus → plus de jeunes de 16-18 ans qui refusent la formation mais aussi par la relance observée l'an dernier qui a permis à beaucoup de jeunes de trouver des solutions professionnelles. Restent en accompagnement à la Mission Locale du Lunévillois les jeunes les plus en difficultés.

On distingue plusieurs types de formations continues (nouvelle classification) :

Par type de formation	Nombre de formations	Nombre de jeunes
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base	5	4
Remobilisation/aide à l'élaboration de projet professionnel	66	62
Professionnalisation, adaptation, perfectionnement et élargissement des compétences	38	38
Préparation à la qualification ou passerelle vers la qualification	30	29
Qualification	84	82
Création d'entreprise	1	1

REMISE A NIVEAU MAITRISE DES SAVOIRS DE BASE → 7 jeunes

Français Langue Etrangère (FLE) → 3 jeunes sur des actions de formation programmées par Pôle Emploi

Inclus "pro AGEFIPH" → 1 jeune reconnu par la MDPH.

REMOBILISATION AIDE A L'ELABORATION DE PROJET PROFESSIONNEL

→ 62 jeunes (2021 = 64 jeunes)

Ces actions sont proposées aux jeunes en début de parcours de formation.

E2C → 29 personnes (2021 = 54 jeunes)

Les Ecoles de la Deuxième Chance proposent aux jeunes sans qualification un parcours de formation de 7 mois en trois volets :

① Une remise à niveau des savoirs de base, ② des stages en entreprise et ③ des activités culturelles et sportives à titre expérimental.

La Mission Locale du Lunévillois et l'E2C de Lunéville travaillent en collaboration sur le parcours des jeunes. Quand le jeune n'est pas connu ou n'a pas été orienté par la Mission Locale, il est redirigé systématiquement vers la Mission Locale. Celle-ci met à disposition tous ses outils au service des jeunes.

Service Militaire Volontaire (SMV) -Financement Etat-

→ 5 jeunes (2021 = 6 jeunes)

Le Service Militaire Volontaire est un dispositif de l'Etat qui propose un travail sur le projet professionnel en s'appuyant sur l'éducation : travail sur les savoir-être. Le SMV propose une formation comportementale, une remise à niveau scolaire, une formation professionnelle et citoyenne, ainsi qu'une instruction aux premiers secours et le permis de conduire.

La Mission Locale travaille avec le Centre SMV de Montigny-lès-Metz.

EPIDE → 7 jeunes (2021 = 6 jeunes)

Un partenariat s'est mis en place avec l'EPIDE de Langres.

Le responsable rencontre les jeunes positionnés à la Mission Locale. Les jeunes qui intègrent sont accueillis en internat du lundi au vendredi à Langres et retournent chez eux le week-end. Ils reçoivent un uniforme et un équipement sportif en début de séjour. Ils participent à des ateliers de formation (français, mathématiques, informatique, code de la route), des ateliers d'insertion (construction du projet professionnel, recherche de stage...), ou encore du sport. Ces activités sont organisées en petits groupes, et adaptées à leur niveau et à leur projet professionnel. Ils préparent leur permis de conduire et effectuent des stages en entreprise.

Remobilisation (financement Pôle Emploi) → 6 jeunes

Consolidation du projet professionnel → 16 jeunes

(financement Région Grand Est)

Ces actions de formation permettent aux bénéficiaires de consolider et valider un projet professionnel réaliste et réalisable via la découverte de différents secteurs de métiers et des formations afférentes avec l'objectif d'élargir les choix professionnels.

Elles peuvent être dans tous secteurs ou domaine d'activité.

**PROFESSIONNALISATION ADAPTATION PERFECTIONNEMENT
ET ELARGISSEMENT DES COMPETENCES → 38 jeunes (2021 = 64 jeunes)**

Ces actions de formation facilitent réellement l'employabilité des jeunes et sont souvent proposées en amont d'une entrée en emploi. La majorité est financée par Pôle Emploi.

■ **Professionnalisation** → 16 jeunes (2021 = 38 jeunes)

■ **Perfectionnement et élargissement des choix professionnels** → 22 jeunes (2021 = 26 jeunes)

PREPARATION A LA QUALIFICATION → 29 jeunes (2021 = 46 jeunes)

Ces actions permettent de préparer le stagiaire à intégrer une formation qualifiante. Les actions portent sur l'actualisation des connaissances générales et techniques des stagiaires en lien avec le projet professionnel.

Les actions de remise à niveau à visée professionnelle qui étaient financées par la Région Grand Est ont été supprimées au profit de formations qualifiantes qui doivent proposer une pédagogie différenciée en fonction du profil du stagiaire.

La Région Grand Est a maintenu :

Les actions de préparation aux concours d'entrées en formations qualifiantes → 16 jeunes dont 11 jeunes qui ont intégré l'action "réussir son entrée dans les métiers sanitaire et social".

Cette action a pour but de préparer les candidats aux modalités d'accès aux formations du secteur sanitaire et social et à mieux engager leur parcours de formation.

Le dispositif "SESAME" (financé par l'Etat) → 4 jeunes

SESAME est un dispositif d'accompagnement vers l'emploi dans le sport et l'animation. L'objectif est d'offrir une qualification à des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle grâce à un parcours individualisé adapté au profil du participant et à son projet (CPJEPS, CQP Animateur Périscolaire, CQP Animateur Loisirs Sportifs).

Lors de cette préqualification, les jeunes sont formés pour les épreuves du BAFA et des premiers secours.

En octobre 2022, 4 jeunes ont intégré la préqualification qui s'est déroulée à Lunéville et à Clair Sapin (Vosges).

Les 4 jeunes vont poursuivre sur un CPJEPS, en 2023, dans le cadre soit d'un contrat d'apprentissage, soit d'un contrat aidé.

Les autres formations : → 9 jeunes

(essentiellement dans le numérique et l'animation)

**QUALIFICATION
→ 199 jeunes (2021 = 263 jeunes)**

Les conseillers aident les jeunes à valider leur projet professionnel par des périodes d'immersion en entreprise et des enquêtes métiers et sécurisent le parcours du jeune avant toute entrée en formation qualifiante.

En 2022 → 199 jeunes sont entrés en formation qualifiante par nos soins par le biais de :

- la formation continue ou dans le cadre de contrats aidés
→ 82 jeunes

- le retour dans le système scolaire
→ 35 jeunes

- l'alternance → 82 jeunes.

Répartition des entrées en formations qualifiantes par domaines d'activités (hors scolaire)

	Contrats en Alternance	Formations Qualifiantes (continue)
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts - soins aux animaux	1.2%	0%
Commerce, vente et grande distribution	29.3%	10%
Construction, bâtiment et travaux publics	9.8 %	10%
Hôtellerie - restauration tourisme - loisirs et animation	15.9 %	1%
Industrie	1.2%	4%
Installation et maintenance	11%	6%
Santé - service à la personne et à la collectivité	19.5%	33%
Support à l'entreprise = Communication	3.6%	11%
Transport et logistique	4.9%	14%
Autres dont métiers de bouche artisanat d'art, spectacle	3.6%	11%
Total	100%	100%

Les pourcentages sont à peu près identiques à l'an dernier. On observe cependant une **augmentation des contrats en alternance dans le domaine de la santé**, offre qui était quasi inexistante auparavant sur le territoire.

La Mission Locale du Lunévillois est membre du Comité Territorial de Développement des Compétences et de l'Orientation du Lunévillois. Ce Comité, animé par la déléguée territoriale de la Région Grand Est, en lien avec Pôle Emploi, a pour rôle d'adapter le programme local de formations continues aux besoins du territoire lunévillois.

La Mission Locale du Lunévillois participe également aux Cellules Opérationnelles Territoriales (COT) où sont présents les organismes de formation qui proposent des formations sur le territoire et avec qui nous avons plaisir de collaborer régulièrement : Greta-Nancy-Metz, CCI-EESC, Passeport prévention, E2C, ALAJI, Croix Rouge formation...

ATELIERS DE LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

→ 282 jeunes (2021 = 404 jeunes)

Pour éviter la fracture numérique, depuis quelques années, la Mission Locale met en place des ateliers numériques auprès des jeunes pour les aider à être autonomes dans leurs démarches.

Malgré le départ de son conseiller numérique en septembre 2022, la Mission Locale a décidé de continuer à mener des ateliers numériques au sein de sa structure et a nommé une conseillère référente numérique.

282 jeunes ont participé à un ou plusieurs ateliers numériques en collectif. Deux types d'ateliers permettent aux jeunes de se familiariser aux différents sites proposés :

Ateliers démarches administratives → FRANCE CONNECT, AMELI, POLE EMPLOI, EMPLOI STORE, EXPERIENCES PRO, JEUN'EST, ORIEN'EST.

Ateliers formations → CPF, FORM'EST, ORIENT'EST.

Pendant ces ateliers, les jeunes ont pu créer leurs comptes :

145 ont créé et finalisé leur espace Pôle Emploi

115 ont créé leur compte Jeun'Est

149 ont créé leur compte Lorfolio

98 ont créé leur compte CPF.

La conseillère référente numérique veille à ce que chaque jeune, qui participe à un atelier, puisse ouvrir tous ces comptes. Elle programme ensuite des rendez-vous individuels pour ceux qui ont le plus de difficultés.

A noter que beaucoup de jeunes créent par eux-mêmes leurs comptes sur les conseils de leurs conseillers.

32 jeunes ont participé à des ateliers e-réputation pour les aider à sécuriser leurs comptes et se protéger des dérives des réseaux sociaux.

34 jeunes ont participé à des ateliers Pix (ateliers de développement de compétences numériques) de manière régulière ce qui leur ont permis de monter en compétences dans le domaine de l'informatique et de passer leur labellisation Pix.

La Mission Locale utilise également un tableau récapitulatif de tous les sites et MOOC (de l'anglais Massive Open Online Course, aussi appelé "cours en ligne ouverts à tous") utiles qui a été créé et mis à jour.

PARRAINS BENEVOLES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'EMPLOI

→ 87 jeunes (2021 = 78 jeunes)

Entre le 1^{er}/01/2022 et le 31/12/2022, 87 jeunes ont bénéficié du réseau de parrainage de la Mission Locale du Lunévillois contre 78 individuels l'an dernier.

L'Etat a souhaité recentrer le financement du parrainage sur du parrainage individuel alors que, l'an dernier, il finançait encore les interventions collectives des parrains sur des groupes de la Garantie Jeunes.

Le réseau est constitué de 11 parrains et marraines -personnes bénévoles actives ou en retraite- qui font profiter de leurs connaissances du monde professionnel et de leurs réseaux professionnels aux jeunes qui en ont besoin. Il s'adresse à des jeunes souvent "proches de l'emploi" ayant le plus souvent pour objectif d'accéder directement à l'emploi.

En 2022, 57 nouveaux jeunes ont bénéficié du parrainage (contre 49 l'an dernier) alors que le financement portait sur 52 jeunes ainsi réparti :

Financeurs	Prévu	Réalisé
ETAT - DREETS	45	45
ETAT - ANCT (Politique de la Ville)	7	12
TOTAL	52	57

Nous remercions les parrains qui continuent à apporter leurs précieuses contributions.

ATOUT EMPLOI 2022-2023

UN NOUVEAU PROJET EN DIRECTION DES ENTREPRISES

En 2022, la Mission Locale a été en contact avec 302 entreprises dont 145 nouvelles pour un total de 949 contacts (tous conseillers confondus).

Avec la fin du FSE et l'arrivée du nouveau programme européen FSE + 2021-2027 dont la vocation est d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables pour l'ensemble des citoyens, la Mission Locale a réfléchi à un nouveau projet en direction des entreprises en posant tout d'abord quelques constats :

Grâce au Plan de Relance, mis en place par l'Etat en 2021, beaucoup de jeunes accompagnés à la Mission Locale ont trouvé un travail. En 2022, les jeunes qui n'ont pas trouvé de travail ou qui arrivent en Mission Locale sont très jeunes et/ou ont besoin d'un accompagnement plus soutenu pour aller vers l'emploi.

De plus, la Mission Locale connaît de mieux en mieux les entreprises du territoire et leurs besoins et elle doit, désormais, plus travailler avec elles sur comment rapprocher des jeunes qui semblent plus éloignés de l'emploi aux besoins de l'entreprise. C'est pourquoi la Mission Locale a construit son nouveau projet en se fixant deux objectifs prioritaires → favoriser l'employabilité et l'accès effectif à l'emploi des jeunes et renforcer les compétences des jeunes pour améliorer l'adaptation au changement.

L'action durera deux années 2022 et 2023, elle est co-financée par l'Etat (CPO) et deux axes sont travaillés :

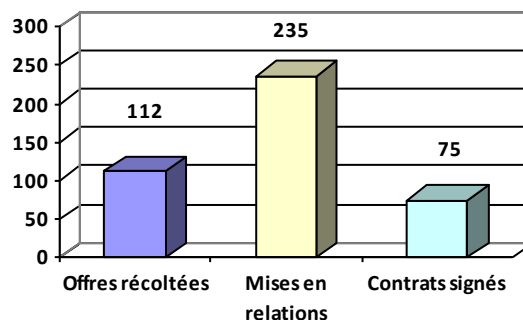
1^{er} Axe : Mobilisation d'un partenariat renforcé avec les entreprises

Il ne s'agit plus d'aller rencontrer forcément de nouvelles entreprises mais de travailler déjà avec les entreprises partenaires en leur proposant un suivi plus rapproché de leurs offres d'emploi et en faisant des mises en relation avec des jeunes préparés. La Mission Locale peut proposer des outils très efficaces comme les PMSMP avec un suivi systématique en entreprise, les contrats aidés (CIE-PEC avec un suivi systématique, contrats francs), les contrats en alternance, le PACE (outil de la Région Grand Est).

2^{ème} Axe : Accompagnement spécifique vers l'emploi de jeunes dans leurs mises en relation avec des employeurs par le biais d'actions nouvelles et/ou d'une prospection ciblée.

Il s'agit de faire soit des actions nouvelles (type Job-Dating) ou des prospections ciblées pour des jeunes qui ont des projets réalistes et qui ont du mal à trouver un employeur en proposant, en amont, une préparation spécifique.

A - LES PREMIERS RESULTATS



- 112 offres ont été récoltées sur l'année 2022 dont 7 Services Civiques.
- 235 mises en relations ont été réalisées et 75 jeunes de la Mission Locale ont signé un ou plusieurs contrats.
- Sur les 75 contrats signés, il y a eu 30 CIE de réalisés.

B - LES ACTIONS SPECIFIQUES

Deux actions principales ont été menées sur 2022 :

↳ La Mission Locale a organisé, dans ses locaux, un Job Dating spécial intérim où étaient représentées 8 agences partenaires.

→ 26 jeunes y ont participé, préparés en amont sur une ½ journée par l'un de nos parrains.

↳ 13 personnes, dont 7 jeunes de la Mission Locale, ont participé à une journée découverte des métiers de l'Industrie organisée par la Mission Locale du Lunévillois, le Greta Nancy-Centre et le Conseil Départemental 54 et Pôle Emploi.

Ils ont visité deux entreprises de notre bassin d'emploi : Hydroeduc à Azerailles et SI2MB à Blainville-sur-L'Eau et ont rencontré des salariés occupant différents postes.

En fin de journée, une visite des ateliers du Lycée Boutet de Monvel leur a permis de prendre connaissance des locaux, des machines et de la formation.

Pour finaliser la journée du Tour Indu's, six personnes sur sept ont rempli un dossier de préinscription en vue d'intégrer la formation et ont été ensuite positionnées sur celle-ci à la rentrée 2022.

UN PARTENARIAT RICHE ET EFFICACE

Les partenaires sont nombreux → les entreprises du territoire lunévillois ou de territoires limitrophes, les agences intérimaires, les CFA, les groupements d'employeurs (GEIQ BTP, Propreté et industrie), les organismes de formation, les OPCO et les partenaires institutionnels comme Pôle Emploi, Cap Emploi, le SESIT du CD54, le CIO, la DDETS la Région Grand Est, le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois.

CHANTIERS D'INSERTION → 38 jeunes (19 l'an dernier)

Les chantiers d'insertion doivent rester un outil d'insertion au service des jeunes du Lunévillois les plus en difficulté.

En effet, pour faciliter leur parcours d'insertion, ceux-ci ont parfois besoin d'intégrer un chantier d'insertion (structure qui propose un parcours d'insertion socioprofessionnelle fondé sur une expérience en situation réelle de travail, une formation en situation de production, ainsi qu'un accompagnement technique individualisé, adapté à la situation de la personne).

Les conseillers Mission Locale sont tous formés et prescrivent les jeunes vers les chantiers d'insertion qui recrutent **systématiquement via la plateforme "inclusion"**. A l'issue du processus, allant de la prescription sur la plateforme au recrutement, **environ 2 jeunes sur 3 sont pris sur un chantier d'insertion**.

Un **conseiller -réfèrent Mission Locale- est nommé par chantier** et participe aux comités techniques pour apporter son soutien à l'accompagnement des jeunes. Dans ce cadre, il peut mobiliser les outils spécifiques de la Mission Locale. La Mission Locale participe aux dialogues de gestion des structures.

En 2022, la Mission Locale a également contribué à la **mise en place des visites de structures lors du mois de l'IAE** (l'Insertion par l'Activité Economique) organisée par le Conseil Départemental 54 et le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois.

Sur les 7 visites, qui ont concerné 73 participants, 11 conseillers de la Mission Locale étaient présents ainsi que 3 jeunes pour découvrir ou/et avoir une connaissance plus fine des métiers et des structures. Lors de la clôture du mois de l'IAE

-le 1^{er} juillet-, un diaporama photos a permis de faire un retour sur ces événements à 43 participants. Ce fut l'occasion, pour certains salariés de l'IAE, de présenter quelques talents (chants, coiffure, cuisine, musique).

En 2022, 26 jeunes (2021 = 38 jeunes - 2020 = 19 jeunes) accompagnés par la Mission Locale sont entrés en chantier d'insertion, soit une baisse du nombre d'entrées de 32% par rapport à l'an dernier (l'arrêté n'indiquant plus les jeunes comme public prioritaire).

GESSL INES → 7 jeunes entrés sur 12 jeunes accompagnés dans l'année

CROIX ROUGE ADLIS → 6 jeunes entrés sur 7 jeunes accompagnés dans l'année

SOLEFOR → 3 entrées

EMMAUS → 4 entrées sur 6 jeunes accompagnés dans l'année

QUARTIER SERVICES → 1 entrée sur 2 jeunes accompagnés dans l'année

GRAND SAUVOY → 1 jeune.

Association Intermédiaire (AI) et Entreprise d'insertion

STV → 1 jeune

FR2I → 3 jeunes.

D'autres jeunes ont effectué des heures d'Association Intermédiaire (pas de données chiffrées - axe de progression).

Nous remercions les structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) d'avoir accueilli ces jeunes et d'avoir su adapter leurs accompagnements.

CITOYENNETE : CONTRAT DE VOLONTARIAT ET BENEVOLAT

→ 58 jeunes (2021 = 52 jeunes)

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général d'au moins 6 mois, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme**, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Dans le cadre de leur accompagnement vers l'autonomie, les jeunes accompagnés par la Mission Locale peuvent avoir besoin de passer par une mission de Service Civique ou un autre type de contrat de bénévolat.

C'est pourquoi, la Mission Locale les informe sur ces dispositifs, notamment via le site dédié.

Certaines structures contactent directement la Mission Locale pour transmettre leurs offres de missions et celle-ci peut faire des mises en relation quand elle a des volontaires qui répondent aux profils attendus.

Cette année, **58 jeunes accompagnés par la Mission Locale ont signé une mission de Service Civique ou autres types de bénévolat et volontariat** (Bénévolat classique, Volontariat des armées, Volontariat international entreprises). **On constate une légère augmentation par rapport à l'an dernier.**

CONTRATS AIDES → 64 CONTRATS SIGNES 57 contrats prescrits par la Mission Locale (2021 = 93)

Depuis plusieurs années, la Mission Locale du Lunévillois peut prescrire des contrats aidés qui facilitent l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Néanmoins, le nombre est très limité.

L'année dernière, le plan de relance et une prospection de nos conseillers avaient permis d'augmenter le nombre de signatures de contrats aidés. Cette année, l'enveloppe dédiée aux contrats aidés a fortement été diminuée expliquant la baisse de prescriptions.

Ainsi, en 2022, la Mission Locale a pu prescrire 57 contrats aidés contre 93 l'an dernier.

Deux types de contrats aidés prescrits :

- PEC → pour le secteur non marchand (associations, structures et collectivités locales),
- CIE → pour le secteur marchand (entreprises, associations).

La Mission Locale a nommé deux référents pour assurer la prescription et le suivi des jeunes dans l'emploi : un pour le suivi des contrats PEC, l'autre pour le suivi des contrats CIE.

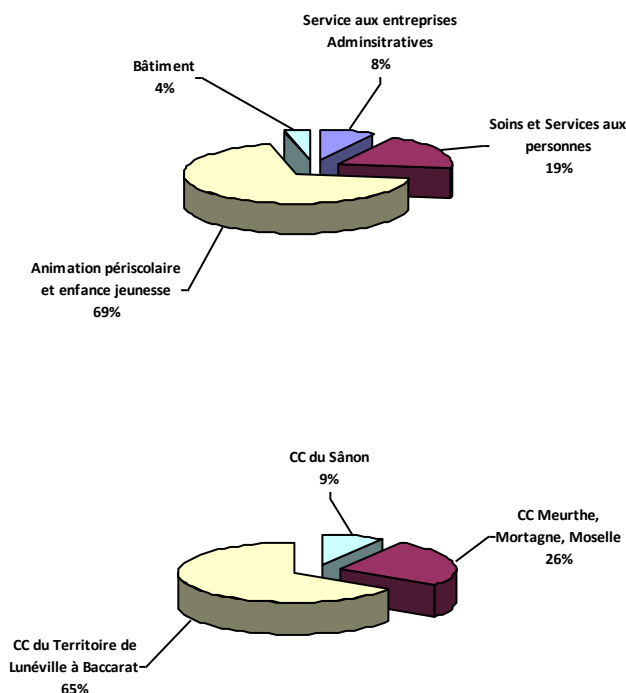
En début de contrat, un premier entretien tripartite (jeune - employeur et Mission Locale) permet de formaliser les engagements et de décliner les compétences que le poste doit permettre d'acquérir. C'est l'employeur qui encadre le jeune sur son temps de travail. Parallèlement, la Mission Locale continue à suivre le jeune tout au long de son contrat aidé et peut mettre à disposition tous les outils de la structure nécessaires au parcours du jeune.

Focus sur les contrats aidés dans le secteur non marchand → les PEC

Concernant les contrats PEC qui se sont terminés en 2022, voici les résultats :

- 8 en CDI dont 6 dans l'entreprise d'accueil
- 4 en CDD dont 3 dans l'entreprise d'accueil
- 4 en contrats en alternance (Aide-soignante, 2 BPJEPS, CAP AEPE -Petite Enfance-) dans les entreprises d'accueil
- 1 en formation qualifiante (Bac Pro commerce)
- 6 en renouvellement CEC (Contrat Emploi Compétences) pour terminer leur formation.

En 2022, 31 nouveaux jeunes (4 hommes - 27 femmes) ont été recrutés sur un contrat aidé PEC sur divers métiers et surtout dans les métiers de l'animation. **26 étaient prescrits par la Mission Locale.** On observe une baisse relativement importante qui s'explique aussi par l'embauche des personnes à la sortie du PEC.



3 contrats hors secteurs.

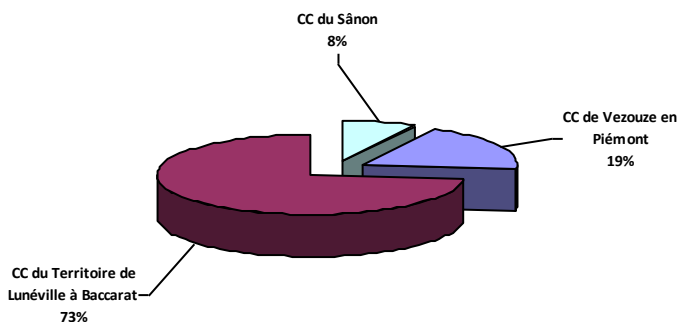
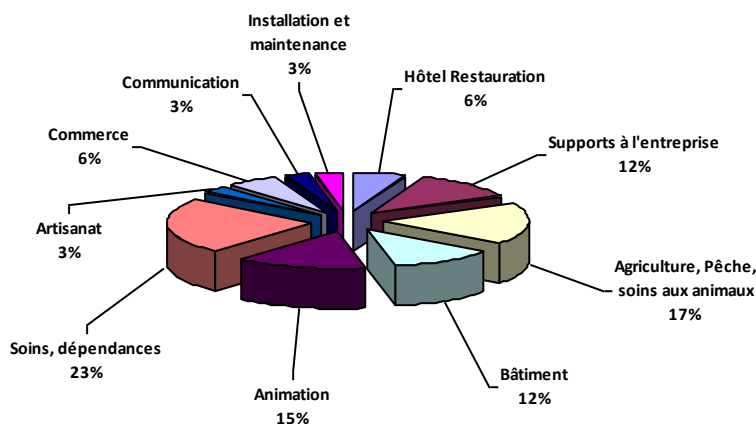
Sur les 30 contrats signés 6 étaient des CDI.

Dans le cadre de ce dispositif, la Mission Locale réalise pour les contrats qu'elle prescrit un suivi sur la mise en place des formations :

- des compétences complémentaires (mini-formations autour de la petite enfance, français écrit, entretien des locaux ...)
- de préparer à des diplômes (diplôme d'Etat d'Aide-soignant, VAE Auxiliaire de puériculture, CAP Petite Enfance, BPJEPS, BAFA, BAFD, permis grue, ...)
- de financer la totalité du permis de conduire pour favoriser la mobilité du jeune (5 jeunes)
- des préparations aux concours (Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, BPJEPS).

Focus sur les contrats aidés dans le secteur marchand → les CIE

En 2022, 31 ont été recrutés sur un contrat aidé dans le secteur marchand. Un jeune de plus que l'an dernier. Les contrats ont été signés, pour la plupart, dans des domaines d'activité en tension, et /ou qui demandent une adaptation au poste importante. Les entreprises se sont engagées à monter les jeunes en compétences ou à leur financer une formation nécessaire au poste proposé.



* Hors secteur : 5

PARTENARIAT RENFORCE AVEC POLE EMPLOI ET LA COTRAITANCE → 362 jeunes suivis

C'est sur la base des missions de service public respectives des Missions Locales et de Pôle Emploi que les deux réseaux ont engagé un partenariat par convention depuis plusieurs années.

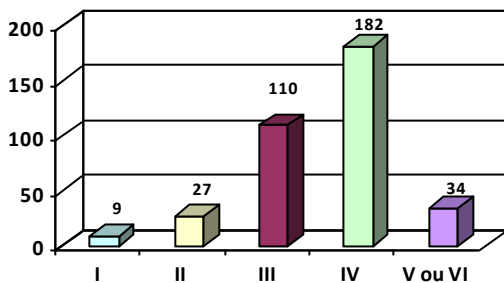
Le partenariat permet de mettre en perspective l'offre de service et d'articuler les dispositifs des deux réseaux afin d'intervenir auprès du public et des entreprises de façon plus efficace.

Il se traduit par le projet local de coopération et repose sur la complémentarité et les savoir-faire respectifs. Ce partenariat a dû s'articuler de façon plus précise en 2022 car les 2 structures sont porteuses de dispositifs d'accompagnement intensif jeunes. Les jeunes les plus proches de l'emploi et qualifiés sont plutôt accompagnés par Pôle Emploi. Tous les jeunes de moins de 18 ans restent accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois.

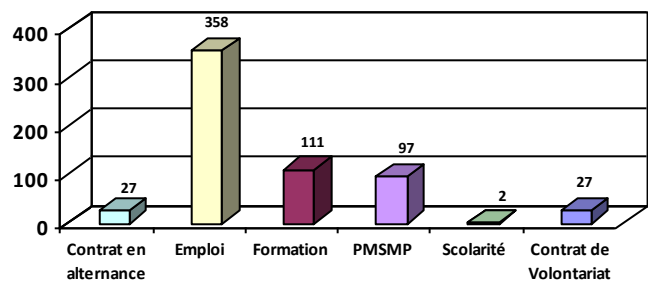
Cette année, Pôle Emploi a confié à la Mission Locale du Lunévillois l'accompagnement de 176 nouveaux jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre du Parcours Personnalisé (avec un objectif minimum de 165 de nouvelles entrées).

Au total, en 2022, **362 jeunes ont été suivis dans le cadre du PPAE.**

Niveau des jeunes acceptés dans ce dispositif



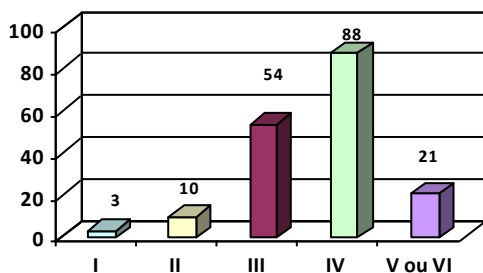
Situations démarrées des jeunes acceptés pendant le dispositif



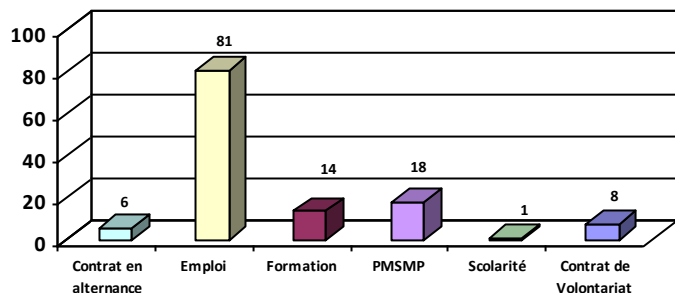
Jeunes en QPV = 29

Jeunes en ZRR = 101

Niveau des nouvelles entrées dans ce dispositif



Situations démarrées des nouvelles entrées pendant le dispositif



Jeunes en QPV = 11

Jeunes en ZRR = 50

ACCOMPAGNEMENT DES BENEFICIAIRES DU RSA → 121 jeunes

(Accompagnement professionnel des jeunes bénéficiaires du Revenu Solidarité Active)

Dans le cadre d'une Convention signée avec le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Mission Locale du Lunévillois a mis en place un accompagnement socio-professionnel des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Tous les conseillers Mission Locale peuvent être amenés à effectuer ce suivi spécifique. Après évaluation de la situation et rappel des droits et devoirs du bénéficiaire du RSA, le SESIT nous oriente les personnes pour que nous prenions en charge leur accompagnement.

Dans ce cadre, le jeune intègre le dispositif PACEA (Parcours d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) qui fait office de contrat d'insertion comme le demande la législation. La signature de ce PACEA officialise notre suivi en tant que référent unique du bénéficiaire.

Afin de veiller au bon fonctionnement de l'accompagnement, nous réalisons des points réguliers avec le SESIT.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 :

121 jeunes bénéficiaires du RSA ont été rencontrés régulièrement au siège social à Lunéville et au sein des permanences réparties sur l'ensemble du Pays Lunévillois. La Mission Locale a été en contact en moyenne 16 fois avec chaque jeune dont 10 en entretien individuel.

25 jeunes n'étaient pas connus de nos services avant leur orientation.

Comme chaque année, nous notons des difficultés liées à la mobilité, soit dues à un éloignement géographique, soit dues à une résistance psychologique à se rendre dans un lieu inconnu. Les freins résultent aussi de l'absence ou l'insuffisance de solutions de transport en commun et la sous-utilisation des solutions de co-voiturage lorsqu'elles existent. Notons une augmentation de jeunes ayant obtenu leur permis de conduire de 5% (41% contre 36% en 2021). 31 jeunes ont un permis en cours de préparation. L'accès au code en candidat libre avec la gratuité de la plupart des plateformes d'apprentissage ainsi que les différentes actions menées notamment par la Mission Locale contribuent à faciliter l'accès au permis de conduire.

Nous avons accueilli 82 femmes et 39 hommes. Cette proportion reste identique à celle de l'année passée.

Cela représente 44 familles monoparentales (dont 1 homme dans cette situation), 30 jeunes en couple avec enfant(s), 36 célibataires et 11 jeunes en couple sans enfant.

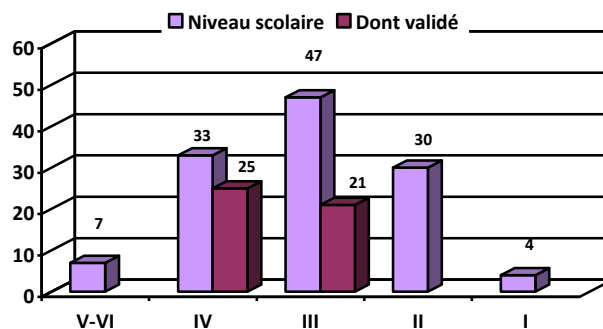
Les familles monoparentales représentent toujours une part importante des accompagnements. Les difficultés pour accéder au mode de garde perdurent. Manque de place en collectif et coût trop important pour les assistantes maternelles (sans compter la complexité administrative liée à leur embauche).

79 jeunes sont en logement autonome et doivent donc gérer toutes les problématiques liées à l'occupation d'un appartement. 10 ont des solutions d'hébergement temporaire (chez des amis, de la famille) ce qui rend leur situation précaire. 32 étaient chez leurs parents.

25 jeunes venaient de QPV et 31 de ZRR.

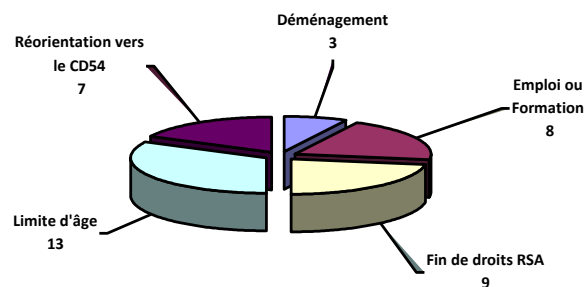
La majorité des personnes accompagnées a besoin de reprendre une formation pour pouvoir aller vers l'emploi.

Répartition par niveau scolaire du dispositif RSA



En 2022, 41 jeunes ont occupé un emploi (dont 10 en chantier d'insertion), 8 ont suivi une formation et 2 ont été en Service Civique.

Sorties du dispositif RSA
(40 jeunes)



CAF → 45 jeunes concernés

Nous sommes partis du constat qu'un certain nombre de jeunes évoquaient des difficultés vis-à-vis de leur compte CAF ; c'est pourquoi la Mission Locale a souhaité poursuivre le partenariat déjà existant dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et de proposer ce service à l'ensemble des jeunes Mission Locale. Pour ce faire, une rencontre est mise en place avec un animateur CAF très régulièrement : 9 rencontres partenariales en 2022. Pour chaque situation de jeunes évoquée, il y a parfois plusieurs échanges nécessaires.

Grâce à cette collaboration, nous avons pu répondre aux demandes des jeunes dans un délai relativement court. 45 jeunes ont eu des réponses sur leur dossier grâce à ces échanges sur la période de janvier à décembre 2022.

LES JEUNES ACTEURS DE LEUR SANTE → 415 jeunes

Grâce au financement de la Région Grand Est, de l'Etat (Agence Régionale de Santé) et du Commissariat Général à l'Egalité du Territoire dans le cadre de la Politique de la Ville de Lunéville, la Mission Locale peut mener des actions diversifiées dans le domaine de la santé au profit de son public. Les actions sont, chaque année, évaluées avec les partenaires et les jeunes et retravaillées pour répondre aux problématiques de santé des jeunes. Elles répondent à un objectif commun → renforcer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes 16-25 ans accueillis à la Mission Locale par une meilleure prise en compte de leur santé en travaillant l'accès aux droits et aux soins, l'estime de soi, la prévention des risques.

Les fonds de la Politique de la Ville de Lunéville ont financé les accompagnements individuels spécifiques pour les publics résidant en QPV. Les accompagnements individuels "santé" sont utiles pour le public et ils complètent les accompagnements individuels de droit commun que la Mission Locale propose.

La Mission Locale a aussi décidé de continuer ses actions d'information d'accès aux droits afin de repérer les problématiques d'ouverture de droit.

De janvier à décembre 2022, 417 jeunes ont bénéficié des actions santé (415 en 2021) dont 70 jeunes résidant dans un Quartier Prioritaire de la Ville de Lunéville :

- 258 jeunes ont été accompagnés en individuel (contre 198 en 2021) par un référent pour des problèmes de santé.
- 241 jeunes (contre 326 jeunes en 2021) ont participé à une ou plusieurs actions collectives.

LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS SANTE

→ 258 jeunes dont 56 résidants en QPV
(Quartier Prioritaire de la Ville de Lunéville)

La permanence santé, une fois par semaine, proposée par la référente santé, permet de rencontrer les jeunes ayant une demande concernant leur santé. Elle permet de résoudre des problèmes d'accès de droits et de soins et faire le relais vers les partenaires tels que la CPAM, le Centre Médico Psychologique, la MDPH, le Centre de service de santé sexuelle, la Maison des addictions, la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé), ou tout autre professionnel de santé.

- Appui conseil dossier MDPH → **23 jeunes**
- Appui orientation demande de prise en charge santé
→ **76 jeunes dont 33 vers le Centre Médico Psychologique**
(orientation vers le CMP, le GHEMM -Groupement Hospitalier de l'Est de la Meurthe et Moselle-, le Planning Familial, Maison des addictions)
- Information et conseil accès à la santé → **133 jeunes**
- Action prévention accès aux soins → **1 jeune**
- Orientation accompagnement emploi santé → **7 jeunes**
- Appui conseil compte Ameli (en lien avec la CPAM)
→ **102 jeunes pour accès aux droits**
- Aide financière FAJ santé (en lien avec le CD54)
→ **15 jeunes dont 6 kits hygiène.**

LES ACTIONS COLLECTIVES → 241 jeunes

Certains jeunes ont participé à une ou plusieurs actions.

L'accès aux droits → 133 jeunes

Chaque mois, une intervention sur l'accès aux droits est réalisée auprès des jeunes dans le dispositif CEJ, les jeunes répondent à un questionnaire, puis un retour est effectué individuellement lorsque les situations le nécessitent (problème de carte vitale, demande de CSS, info mutuelle...).

Préparation et Accompagnement des jeunes aux Bilans de Santé → 185 jeunes

Un professionnel du Centre de Médecine Préventive (CMP) de Vandœuvre-Lès-Nancy est intervenu auprès de 164 jeunes pour expliquer le déroulement de la visite médicale ainsi que les examens qui seront pratiqués. 185 jeunes se sont rendus au CMP à Vandœuvre-Lès-Nancy pour passer une visite médicale, accompagnés par le référent santé qui a animé les temps de pause par des débats sur des thèmes de santé prioritaires.

De plus, les médecins du Centre de Médecine Préventive sont intervenus à leur initiative, seuls, une fois sur des groupes et ont échangé avec les jeunes sur les questions de santé qu'ils se posaient.

Distribution kits hygiène → 6 Kits Hygiène distribués

Atelier Nutrition → 22 jeunes

La diététicienne de la Maison des Réseaux est intervenue sur les Groupes CEJ à partir du second semestre. L'hygiène de vie, le sommeil, et l'alimentation ont été abordés. Mais, souvent, l'alcool, les boissons énergisantes, les jeux vidéo et les réseaux sociaux sont évoqués assez librement par les jeunes qui ont la parole et qui sont acteurs de cette intervention.

La référente a mis en place un jeu et diverses vidéos pour rendre plus ludique l'animation.

Initiation aux Activités Sportives → 159 jeunes

A travers ces initiations, les organisateurs travaillent les bienfaits du sport, la cohésion de groupe, le savoir être et abordent les questions d'alimentation chez les jeunes.

Trois types d'activité ont été proposés aux jeunes :

- Activité "ping-pong" avec l'Amicale Lunévilloise de Tennis de Table (26 jeunes)
- Activités physiques adaptées "team building" proposées par l'UFOLEP (125 jeunes)
- Activité "acrobranche" sur une journée en partenariat avec **Jeunes et Cité** (8 jeunes)
L'activité "acro-branche" a été proposée à des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville de Lunéville et a favorisé le rapprochement de ces derniers vers **Jeunes et Cité**.

Interventions du service de santé sexuelle → 125 jeunes

Une sage-femme intervient, chaque mois, sur une matinée pour sensibiliser deux groupes de jeunes. Ces matinées ont pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'éducation, à la sexualité, à la contraception, à l'avortement. Elle évoque la grossesse, les relations amoureuses, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et les dépistages.

Circuit des structures de soins du lunévillois → 98 jeunes

Le circuit se fait à l'aide d'un plan sur le modèle d'une course d'orientation afin de travailler la mobilité. Le parcours se fait à pied et en équipe accompagné par un conseiller. Nous insistons sur des lieux que les jeunes seront peut-être amenés à contacter dans le cadre de leurs démarches d'insertion notamment le Centre de planification et d'éducation familiale, la CPAM, la Maison des addictions, le CMP (Centre Médico Psychologique), le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

Visite Médiathèque – Jeux vidéo/hygiène de vie (sommeil)

→ 133 jeunes

Chaque mois, un groupe participe à la visite de la Médiathèque. Les jeunes sont plutôt en autonomie, même si l'animateur n'est pas très loin pour expliquer et répondre aux questions. C'est l'occasion de découvrir l'offre de services, de nouvelles technologies (imprimante 3D, logiciels d'apprentissage divers...) et de tester les derniers jeux vidéos. Il s'agit, également pour les jeunes, de se questionner sur leurs pratiques vidéoludiques et d'adopter une position de recul sur cette pratique.

Mois sans tabac → 13 jeunes

Cette année, l'action "Mois sans Tabac" s'est déroulée à distance. Deux groupes de jeunes ont été conviés. Il s'agissait d'un webinaire interactif, couplant des interventions et des animations à distance à destination des jeunes par la CPAM et le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Prévention des conduites addictives - Intervention de la Police Nationale

→ 45 jeunes

Un adjudant-chef de la Police Nationale formé à la prévention des conduites addictives a fait plusieurs interventions sur les métiers de la police et a fait de la prévention contre les conduites addictives.

Santé Mentale : une réelle problématique chez les jeunes

Avec la période Covid, la santé mentale des jeunes s'est dégradée et reste aujourd'hui une problématique sensible. La Mission Locale du Lunévillois et le CMP ont identifié un référent par structure pour faciliter les mises en relation et les suivis des jeunes.

Les équipes de la Mission Locale et du CMP se sont rencontrées deux fois en 2022 afin d'évoquer, de manière anonyme, des situations complexes. Ainsi, des avis, conseils ont été échangés pour faire avancer les parcours de certains jeunes en prenant en compte leurs difficultés de santé.

La Mission Locale participe également à la semaine d'information sur la santé mentale dans le cadre du contrat local de santé mentale → 5 jeunes éloignés de l'emploi ont pu participer, cette année, à des ateliers novateurs sur la confiance en soi, la relaxation, le bien être, comme la médiation animale.



FONDS D'AIDE AUX JEUNES → 250 AIDES (2021 = 182 aides)

Les aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) sont accordées aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle.

Le fonds est abondé par le **Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour un montant de 24 800 € par an**. La Mission Locale assure la gestion administrative et financière du Fonds. Elle est également le principal prescripteur de ces aides pour les jeunes.

250 aides (soit 38% de plus que l'an dernier) ont été accordées **pour un montant global de 28146.63 €** sur l'enveloppe 2022 et le reliquat 2021.

1 - LES AIDES INDIVIDUELLES → 12 aides accordées (contre 7 l'an dernier)

12 aides individuelles ont été accordées pour un montant de 6 699.71 €.

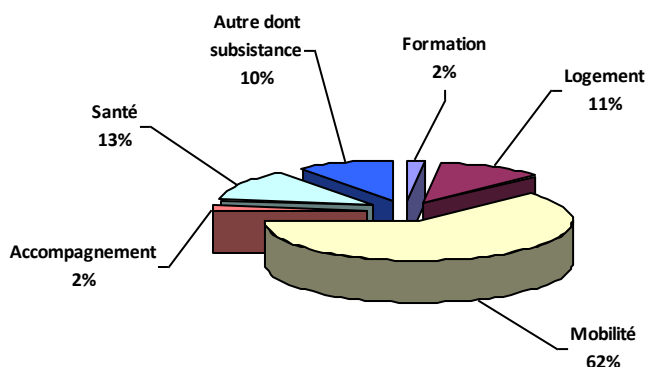
2 - LES AIDES AUX ACTIONS COLLECTIVES → 238 aides aux jeunes ont pu être attribuées

Le montant des aides collectives représente 77% du montant des aides allouées.

8 actions collectives ont été financées pour un montant de 21 446.92 €.

Actions collectives 2022	Nombre d'aides	Montants accordés en 2021	Typologie
"Régie de transport"	86	4 180.05 €	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides financières de moins de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Mobilité"	68	7 339.50€	Enveloppe financière permettant d'accorder aux jeunes des aides de plus de 50 € pour des déplacements et des frais de repas liés à l'insertion.
"Atout Permis"	14	5 038 €	Enveloppe financière permettant d'accorder des aides financières au permis. La Mission Locale assure l'accompagnement et le suivi en partenariat et en lien étroit avec toutes les auto-écoles du territoire (voir résultats sur l'article Mobilité).
Kits hygiène	6	89.77 €	Kits hygiène - reste 6 kits hygiène à utiliser
Action "Image de Soi"	14	2 985 €	3 ateliers se sont déroulés. Un atelier dure 2 jours Une professionnelle conseille les jeunes sur leur image, les coiffe et maquille les filles. Elle les aide à choisir des vêtements pour un entretien professionnel - chaque jeune reçoit la somme de 80 € pour ses achats.
Action partenariale Jeunes et Cité	3	660 €	3 jeunes résidant en QPV ont réalisé des heures de chantier avec Jeunes et Cité et ont été payés. Jeunes et Cité assure une ½ journée de permanence par mois à la Mission Locale.
Appui au recrutement	7	98.60 €	Location d'un minibus dans le cadre de l'action tour industrie (voir Promotion des Métiers) qui s'est déroulée sur une journée.
Atelier "Savoir-Etre"	40	1 056 €	5 ateliers d'improvisation théâtrale menés par un comédien ont été menés. Le but est d'aider les jeunes à prendre conscience de leurs comportements et postures et de travailler ainsi les savoir-être de manière ludique.

3 - REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES PAR FINALITE. (Demandes individuelles et collectives)



MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

La Mission Locale du Lunévillois, en lien étroit avec le CIO, participe activement à l'animation des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs menée par la Région Grand Est (PSAD). Les PSAD sont des instances de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes. L'objectif est d'apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans avec ou sans diplôme et sans solution."

Les PSAD plénières sont des Comités de Pilotage auxquelles ont participé en 2022 : la Région Grand Est, l'Etat (DDTES, Sous-Préfecture), l'Education Nationale (CIO et Inspection Education Nationale), la Mission Locale du Lunévillois, Cap Emploi, le Conseil Départemental 54, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et Pôle Emploi de Lunéville, Jeunes et Cité, Ecole de la Deuxième Chance.

Les PSAD techniques sont des instances plus opérationnelles et peuvent concerner d'autres partenaires.

Une PSAD Plénière a eu lieu et a essentiellement porté sur **l'Obligation de Formation 16-18 ans.**

Il n'y a pas eu de PSAD Technique en 2022 car une PSAD Technique est prévue début janvier avec la rencontre de plusieurs nouveaux partenaires et la présentation de la Promo AFPA 16-18 délocalisée.

Pour autant, plusieurs réunions ont eu lieu pour travailler sur la délocalisation de la Promo AFPA 16-18, pour affiner l'articulation de la PAIP (Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours) avec la Mission Locale afin de lutter contre les ruptures de parcours, pour continuer de faire connaître l'Obligation de Formation et favoriser les échanges entre partenaires, pour organiser, planifier et mettre en œuvre l'action "Vie Active".

JEUNES 18 ANS ET + DECROCHEURS → 97 jeunes majeurs

Pour les jeunes décrocheurs de plus de 18 ans, il y a un travail de relances à partir des données I-Milo et des échanges directs avec le CIO. Les jeunes repérés sont contactés selon un processus de relances (2 contacts + relance par l'équipe de repérage des Invisibles).

Parmi les jeunes qui apparaissent dans cette liste, 8 sont actuellement dans le processus de relances.

Les autres sont → 1 en prépa-apprentissage - 1 en formation qualifiante 1 en retour scolaire - 5 en apprentissage - 1 en accompagnement spécifique - 1 en Service Civique - 4 en CDI - 1 en CUI (Contrat Unique d'Insertion) - 6 en CDD - 1 en Garantie Jeunes - 12 en Contrat Engagement Jeune - 2 en Diagnostic en amont du PACEA - 48 en PACEA - 5 NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée).

JEUNES -18 ANS ET + DECROCHEURS → 65 jeunes mineurs

Pour les jeunes décrocheurs de moins de 18 ans, le processus de relance est celui de l'Obligation de Formation : un courrier d'information avec coupon-réponse et date pour une information collective, relance par mail avec les mêmes informations en amont de l'information collective, si non présence à l'information collective relance téléphonique. Prise de contact avec PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour savoir si le ou les jeunes sont connus de leur service. Transmission des noms à l'équipe de repérage des Invisibles. 2 mois après ces démarches, si aucun retour, courrier d'information aux parents sur l'envoi du courrier à

M^{me} la Présidente du Conseil Départemental 54 comme prévu dans la Loi. Si absence de réponse, envoi du ou des noms au CD.

Parmi les jeunes mineurs décrocheurs qui apparaissent dans cette liste, 5 sont actuellement dans le processus de relances.

Les autres sont → 7 en CEJ - 11 en PACEA - 1 en emploi 15 scolarisés - 20 en alternance - 6 dans une autre situation respectant l'Obligation de Formation.

VIE ACTIVE → 164 jeunes

Dans le cadre d'une action menée conjointement par le CIO, Pôle Emploi et la Mission Locale du Lunévillois, 11 classes de terminales CAP - Bac Pro - BTS des Lycées Boutet de Monvel et Paul Lapie ont été reçues à la Mission Locale soit **164 jeunes** du 14/03/2022 au 29/03/2022 pour le Lycée Boutet de Monvel et du 02/05/2022 au 06/05/2022 pour le Lycée Paul Lapie. Une présentation de la structure et un repérage des jeunes en difficultés ont été effectués.

PAIP. (nouvelle mouture du DAIP -Dispositif d'Aide Individualisé et Personnalisé-) Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours de l'Education Nationale avec trois axes de travail → la prévention, l'intervention et la remédiation.

Des contacts entre le conseiller référent Mission Locale, Education Nationale et le référent PAIP ont eu lieu afin de préparer la sortie du dispositif pour 3 jeunes pour lesquels un maintien en scolarité n'était pas possible. Le lien avec la Mission Locale a été fait par le biais d'entretien tripartite. Les 3 jeunes ont intégré dans un premier temps l'Atelier d'Orientation de la Mission Locale.

La Mission Locale continue un travail partenarial très régulier avec le CIO et participe également à d'autres instances de décisions de l'Education Nationale (réunions de travail avec le CIO et les établissements scolaires, Comité de Pilotage Foquale, Comités Techniques et de Pilotage du PAIP).

OBLIGATION DE FORMATION DES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS



"À partir de la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. Une des mesures clé de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion"

La Loi N° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance et le Décret n° 2020-978 du 5 août 2020 relatif à l'Obligation de Formation des jeunes de seize à dix-huit ans précise les modalités de mise en œuvre de cette obligation **en précisant que le contrôle du respect de l'Obligation de Formation est confié aux Missions Locales.**

Sur 453 jeunes mineurs en contact avec la Mission Locale en 2022 (soit 120 de jeunes de plus qu'en 2021), 133 ont été orientés par le lien RIO - Imilo.

Sur ces 453 jeunes, 122 ne sont pas accompagnés par la Mission Locale.

100% des jeunes mineurs ont été contactés par la Mission Locale. 87% ont eu un entretien.

Situations et/ou accompagnements rencontrés par ces 453 jeunes durant cette année :

	Total	Non accompagné-e : 122	Accompagné-e : 331
PACEA	135		135
CEJ	46		46
AIJ ou CEJ	2		2
EMPLOI	21	4	17
E2C	6		6
APPRENTISSAGE	100	59	41
SCOLARITE	64	34	30
FORMATION	17	2	15
SSD/ASE/PJJ	41	7	34
SERVICE CIVIQUE	2		2
	434	106	328

Autres informations chiffrées :

38 jeunes n'habitent plus à l'adresse indiquée

13 noms de jeunes ont été remontés à M^{me} la Présidente du Conseil Départemental 54 comme prévu dans les textes officiels "Ainsi, la transmission d'informations au Président du Conseil Départemental au titre de la mise en œuvre de l'Obligation de Formation doit permettre de mobiliser de nouvelles ressources d'accompagnement social, éducatif ou professionnel au bénéfice du jeune concerné, mais ne constitue pas une information préoccupante au sens de la protection de l'enfance".

La notion d'Obligation de Formation est reçue favorablement de la part des parents qui se disent rassurés de savoir que l'on se soucie de l'avenir de leur enfant. Il arrive également que certains disent comprendre la démarche mais sont agacés que l'information sur la situation de leur enfant ne soit pas transmise par l'Education Nationale.

A noter que ces jeunes qui viennent de quitter le système scolaire demandent un accompagnement spécifique pour se remobiliser, trouver du sens à un engagement dans leur insertion, refaire confiance.

La Promo AFPA est une réponse intéressante et des réunions en fin d'année 2022 ont permis le démarrage de la première Promo à Lunéville en janvier 2023.

PROMOTION DES METIERS

31 actions → 226 jeunes

Grâce au soutien de la Région Grand Est, la Mission Locale organise des actions de promotion et de connaissance des métiers avec des visites en entreprises. Elle s'appuie sur son réseau de bénévoles ainsi que sur son réseau d'entreprises partenaires et propose, aux jeunes, de se préparer et de se déplacer pour visiter des entreprises qui sont porteuses d'emploi sur le secteur du Lunévillois.

En 2022, 31 actions ont été menées, 311 jeunes ont été mobilisés et 226 jeunes y ont participé.

Domaines d'activité	Nombre d'actions
Métiers du domaine sanitaire (professionnels et organismes de formations) dont la journée des métiers du sanitaire et social (voir bilan joint)	4
Métiers du domaine social (professionnels et organismes de formation)	1
Métiers de l'animation (professionnel)	1
Police Nationale (professionnels)/armée/sécurité dont forum métiers de l'Armée/Police/Gendarmerie/SMV/EPIDE et permanences armées (4 actions)	6
Métiers de l'industrie : Chimie et tour industrie (visites des ateliers Boutet de Monvel et de deux entreprises Hydroleduc/SI2MB -action conjointe CD 54 et Greta- Pôle Emploi y a participé)	2
Atelier sur les métiers porteurs	8
Métiers de l'agriculture : Escape game et visite Roville-aux-Chênes (action conjointe avec la Mission Locale du Sud Mosellan)	3
Métiers du commerce et de la restauration	2
Métiers de la logistique	2
Métiers de l'automobile	2

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS

ATELIER METIERS PORTEURS OU EN TENSION

L'objectif de cet atelier mensuel est de sensibiliser les jeunes sur les métiers en tension et leur monter l'importance de s'y orienter. A l'aide d'une application interactive, les jeunes découvrent les métiers porteurs par la diffusion de photos métiers et des informations sur le marché du travail basé sur l'enquête BMO (Besoin de Main-d'Oeuvre) de Pôle Emploi. Ils répondent à des questions à l'aide de leur smartphone. A l'issue de l'atelier, les jeunes sont en mesure d'identifier clairement les métiers porteurs et de savoir, s'ils ont déjà un projet, si celui-ci est porteur.

FILM "CŒURS DE VIE DANS LE LUNEVILLOIS" -disponible sur le site Internet de la Mission Locale du Lunévillois-

Ce film a pour but de mieux faire connaître les métiers du soin et de l'aide à la personne sur le Lunévillois aux jeunes accompagnés par la Mission Locale du Lunévillois mais le film sera à la disposition de toutes les structures qui souhaitent promouvoir les métiers dans ce domaine (Lycées, collèges, structures de l'insertion, etc...).

Ce film a été réalisé par la Mission Locale du Lunévillois avec le soutien financier de la Région Grand Est.

Il a été réfléchi avec les partenaires du Contrat Local de Santé du PETR (*l'Etat, le Conseil Régional Grand Est, le Conseil départemental 54, le Pays du Lunévillois, Pôle Emploi de Lunéville, les employeurs et les organismes de formation du Lunévillois, le CIO, le Campus des métiers et des qualifications d'excellence "autonomie et inclusion"*).

Nous remercions tout particulièrement les partenaires qui ont ouvert leurs portes : **le Centre Hospitalier de Lunéville du GHEMM, la Maison Hospitalière de Baccarat, le Greta, le Lycée Paul Lapie, la Croix-Rouge, l'ADAPA, Age d'Or Services,**), **aux professionnels, aux patients** qui ont accepté d'être filmés dans leur vie quotidienne.

JOURNEE DE DECOUVERTE DES METIERS DU SOIN ET DES FORMATIONS DES SERVICES A LA PERSONNE (le 4 octobre 2022)

Cette journée, portée par la Mission Locale du Lunévillois, a été organisée avec les partenaires de l'insertion, le CD 54, Pôle Emploi, le PETR, l'Etat et le Conseil Régional Grand Est. L'Etat, le CD 54 et le GHEMM l'ont financée.

Cette action s'inscrit dans le plan "Métiers en tension" en 2022 et vise à faciliter les mises en contact entre les publics et les structures qui peinent à recruter dans le secteur des services d'aide à la personne → métiers des soins, services d'aide à domicile, agent de service en EHPAD, ASH.

Le matin, les publics ont pu rencontrer des structures d'aide à domicile (**ADMR et O2**) qui ont présenté leurs métiers, leurs besoins et ont fait témoigner des professionnels. Des organismes de formation (ALAJI, GRETA ET CROIX-ROUGE) ont présenté leurs formations.

L'après-midi, deux visites ont été organisées dans deux établissements (Hôpital (**GHEMM et Maison Hospitalière de Baccarat**)) avec le témoignage de professionnels et la venue de M^{me} la Sous-Préfète de Lunéville.

A l'issue de la journée, toutes les personnes ont été recontactées et accompagnées dans leurs projets.

Résultats

L'objectif en matière de présence était modeste pour des raisons de logistique → 20 personnes.

26 personnes présentes dont 15 jeunes.

69% des personnes ont démarré un parcours dans les domaines du soin et des services à la personne deux mois après l'évènement.

MOBILITE DES OUTILS AU SERVICE DES JEUNES

Le manque de mobilité des jeunes suivis par la Mission Locale reste un des principaux freins à l'emploi.

64.9% des jeunes accueillis ne possèdent pas le permis B (augmentation de 5 points par rapport à l'an dernier). Cette différence peut s'expliquer par un nombre des jeunes mineurs important.

Seulement **28,2% possèdent une voiture (stable par rapport à l'an dernier)**. On imagine bien les difficultés qu'ils rencontrent pour rejoindre les zones d'activités et accéder à l'entreprise.

22.66% des jeunes accueillis habitent des communes classées en zone de revitalisation rurale et 53% d'entre eux n'ont pas le permis de conduire (baisse de 7,4% par rapport à l'an dernier).

Les jeunes urbains bénéficient plus facilement de transports en commun, mais il ne leur est pas plus facile de rejoindre les zones d'activités. De plus, nombre d'offres d'emplois exigent le permis de conduire.

La Mission Locale aborde donc systématiquement la question de la mobilité avec les jeunes qu'elle accompagne. Elle les informe sur les différents dispositifs d'aide et recherche, avec eux, toujours la solution la plus adéquate pour leur permettre de se déplacer.

La référente Mobilité anime également, mensuellement un atelier collectif sur ce thème pour les jeunes inscrits dans les dispositifs d'accompagnement renforcé (Garantie Jeunes et CEJ). Elle informe les jeunes, les sensibilise sur les différents moyens de transports en commun. Elle aborde les différentes manières de passer le permis de conduire et les aides possibles notamment les aides financières → **135 jeunes ont participé à ces ateliers en 2022.**

Les différentes aides aux déplacements (hors permis)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) → 155 aides : -financé par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle- il peut être sollicité pour aider au paiement de frais de transport pour accéder à l'emploi ou à une formation.

L'Allocation PACEA financées par l'Etat (voir article PACEA), elles peuvent être sollicitées pour financer les déplacements pour une entrée en formation, en emploi ou sur un dispositif en attendant une allocation ou une rémunération ou pour financer une partie du permis de conduire.

Les outils et tarifs solidaires mis en place par la Région Grand Est

Les tarifs concernent les transports TER. La Mission Locale informe les jeunes de ces dispositifs, instruit les demandes et/ou accompagne les jeunes dans leurs démarches de demande.

- **La carte Fluo** → Pour les moins de 26 ans, elle permet une réduction de 50% sur les billets TER Fluo (trains et cars) tous les jours. Elle coûte 1€ à l'achat et est valable un an.
- **La carte Solidaire** → Destinée aux bénéficiaires de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) -anciennement CMU-C-, elle donne droit à une réduction de 80%.
- **L'abonnement TED+** → Auparavant financé par le Département et reprise par la Région depuis la prise de compétence mobilité, il permet aux bénéficiaires des minima sociaux de bénéficier du transport Fluo Grand Est gratuitement pendant un an. La Mission Locale instruit les demandes à la Région.
- **Les billets Emploi-Formation** → **21 jeunes**. Ces billets qui permettent une réduction de 80% sur un billet de transport SNCF. Les conseillers peuvent les accorder aux jeunes pour un déplacement lié à un emploi ou à une formation. Le billet Emploi-Formation a bénéficié à 21 jeunes, essentiellement pour se rendre à des entretiens d'embauche.

Les Outils Mobilité mis en place par le Pays du Lunévillois (données non disponibles)

Le PASS Lunéo → **9 jeunes**. Le Pays du Lunévillois accorde la gratuité des transports sur le réseau Lunéo pendant 1 à 3 mois. Il facilite l'accès aux nouveaux locaux, pour les jeunes inscrits à la Mission Locale.

En plus du réseau Lunéo, le Pays du Lunévillois a mis en place un réseau de Covoiturage Klaxit. Celui-ci a pour objectif de densifier l'utilisation du covoiturage dans le but de diminuer l'autosolisme en partenariat avec l'entreprise Klaxit. Cette entreprise propose une solution innovante de mise en relation d'usagers dans le cadre des déplacements de covoiturage domicile-travail via une application mobile.

Lulu, c'est le service d'autopartage porté par la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et le Pays du Lunévillois. Lulu est un service qui s'adresse à tous les détenteurs d'un permis de conduire valide habitant l'une des 43 communes membres de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

☛ Les autres outils : INES "Sois Mobile"

Selon certains critères, les jeunes inscrits à la Mission locale du Lunévillois peuvent bénéficier d'une prescription pour l'association INES "Sois Mobile". Cette prescription permet au jeune de louer un scooter, une voiture ou un vélo. Pour ceux qui possèdent un véhicule, il est possible de bénéficier d'un tarif préférentiel pour effectuer des réparations ou acheter un véhicule d'occasion.

Les aides au permis de conduire

Le permis de conduire est souvent la seule solution pour accéder à l'emploi. Dans le cadre des accompagnements que proposent la Mission Locale, les référents des jeunes conseillent aux jeunes de passer leur permis surtout s'ils perçoivent une allocation. Ils les orientent dans un premier temps, si leur projet professionnel et leur profil correspondent, vers les aides au permis du droit commun.

Des actions spécifiques sont également mises en place par la Mission Locale et mobilisées pour les jeunes :

■ **Atout Permis → 8 jeunes.** En 2022, le Fonds d'Aide aux Jeunes a financé une action de préparation au permis de conduire pour 8 jeunes du territoire Lunévillois en parcours d'insertion professionnelle. Ces jeunes avaient déjà financé et réussi leur code de la route, et ont déjà payé et suivi 10 heures de conduite. L'objectif était de leur permettre de terminer la préparation du permis dans un délai restreint, tout en assurant un accompagnement en auto-école et en participant au financement des heures de conduite encore nécessaires, de manière à favoriser leur insertion professionnelle le plus tôt possible.

5 jeunes ont obtenu leur permis et les 3 autres personnes vont le passer très prochainement.
Une nouvelle action a démarré fin 2023 pour 12 jeunes avec une participation du FAJ.

■ **Auto-école Ambition (partenariat) →** L'auto-école propose un tarif préférentiel pour tous les jeunes inscrits dans un parcours d'accompagnement à la Mission Locale du Lunévillois.

■ **Bourse au permis de conduire → 11 jeunes -financée par la Ville de Lunéville-** En 2022, l'action "bourse au permis" a été reconduite et a permis à 11 jeunes Lunévillois de bénéficier d'une bourse de 500 € pour préparer leur permis de conduire. Les jeunes étaient inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et ont, en contrepartie, effectué une mission Eco-Citoyenne en participant au désherbage manuel des parterres pour éviter l'utilisation de désherbants chimiques dans le but de conserver la quatrième fleur au concours Villes et Villages Fleuris. La Mission Locale a assuré la gestion de l'action et, notamment, le suivi des jeunes en auto-école. L'action s'est très bien déroulée et **nous avons déjà versé 5 bourses au permis**. La Ville de Lunéville a souhaité réitérer l'action pour 2023 en accordant 12 bourses au permis.

■ **Code de la vie, code de la route →** Le relais familles de l'Association Familles Rurales à Badonviller, propose des ateliers "code de la vie, code de la route" aux jeunes qui sont engagés dans le code de la route en auto-école ou avec un projet de code en candidat libre. Un atelier de deux heures, en petit groupe, est proposé chaque semaine. Une première partie d'une heure de soutien à l'apprentissage du code de la route puis un deuxième temps qui propose d'échanger sur divers sujets (démarches administratives, emploi, projet pro, santé etc...) dans le but d'orienter les personnes vers les partenaires. La Mission Locale informe les jeunes de cette action et plusieurs jeunes y participent.

Nouvelle action 2022 :

■ **Simulateur de conduite → 100 à 150 jeunes jusqu'au 30/03/2024**

Depuis le mois d'avril 2022, la Mission Locale du Lunévillois a acquis 2 simulateurs de conduite :

- **1 simulateur fixe** qui a pour but de permettre aux jeunes engagés dans le permis de garder une dynamique et d'être plus performants lors des leçons de conduite par l'acquisition d'automatismes, de bons réflexes et de postures de la conduite automobile. Cet outil permet aussi aux jeunes de démystifier la conduite et enlever les appréhensions avant de s'engager dans le permis de conduire.

- **1 simulateur mobile** qui a pour but de capter les jeunes "Invisibles". Cet outil, mobile, est proposé sur des événements ponctuels.

"MLL GO" → 240 jeunes (2021/2023)

RAPPELS

"MLL GO" est issu du lancement d'un appel à projet, lancé par la DIRECCTE, dans le cadre de Plan d'Investissement dans les Compétences → "Repérer et mobiliser les publics "Invisibles" et en priorité les plus jeunes d'entre eux". Nous avons inauguré "MLL GO" lors des portes ouvertes de la Mission Locale le 29 novembre 2019. **Après 2 années d'expérimentation, les services de l'ETAT ont accepté de renouveler pour 2 ans notre expérimentation de repérage des "Invisibles".**

"MLL GO" a pour objectif **d'aller vers** les publics éloignés du Service Public de l'Emploi âgés de 16 à 29 ans, d'en **favoriser l'adhésion** et de permettre la mise en place d'un **accompagnement**. Il est à destination des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études, ni en scolarité et qui sont non connus de la Mission Locale du Lunévillois, de Pôle Emploi et de CAP Emploi. Les objectifs ont été fixés à 240 jeunes à repérer dont à minima 140 jeunes (de 16 à 29 ans) à mobiliser sur 2 ans.

Le projet est composé de **3 phases** :

- 1 Une phase de repérage avec le concours de l'ensemble des partenaires permet de cibler le jeune non connu, d'aller à sa rencontre et de porter à sa connaissance l'offre de services du territoire.
- 2 Une phase de mobilisation, véritable point d'ancrage à l'adhésion du public en amont de la phase d'accompagnement. Elle se réalise, en fonction de la demande, de manière individuelle (**inscription délocalisée et premier appui**) et de manière collective via des actions ludiques et participatives pour permettre une première approche ou pour consolider un premier contact.
- 3 Une phase d'accompagnement afin de garantir, à chacun, l'accès à l'information et aux droits.

Le projet repose sur une approche partenariale à partir d'un diagnostic de territoire, une attention particulière est apportée aux territoires ruraux et notamment l'Est Lunévillois -singularité du Pays du Lunévillois- et aux quartiers prioritaires de la Ville de Lunéville.

Focus sur le repérage par les jeunes → le jeune reste un partenaire fort dans la gestion des nouveaux inscrits, c'est pourquoi, par le biais d'une approche dématérialisée, une application GO va permettre de valoriser le parrainage entre les jeunes.

Une application innovante → GO

Le principe est simple → Faire du public accompagné par la Mission Locale des ambassadeurs de nos services auprès de jeunes non-inscrits. Pour cela, les ambassadeurs, également appelés "capteurs", saisissent sur l'application les informations concernant les personnes (également appelées "captées") à qui ils veulent faire connaître la Mission Locale.

Ces personnes captées doivent ensuite volontairement procéder à la création du compte sur l'application et compléter le profil associé pour pouvoir être recontactées par la Mission Locale.

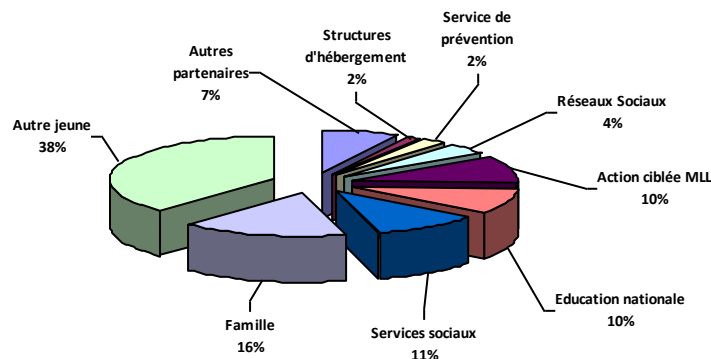
Chaque personne qui est captée, rapporte 1 point sur le compte du capteur associé et 99 points supplémentaires si la personne captée est non inscrite à la Mission Locale. Ainsi, **175 personnes** se sont inscrites sur l'application pour devenir des ambassadeurs de la Mission Locale. Grâce à eux, **47 personnes non connues ont été captées**.

Ainsi, il a été possible de créer un défi permettant de faire gagner un lot au meilleur capteur de l'application. 2 gagnants se sont vu remettre un prix correspondant à la participation à l'achat d'un téléphone portable pour l'un et d'un ordinateur portable pour l'autre.

Repérage

122 jeunes ont été repérés en 2022.

Origine de la venue (repérage)



38% des jeunes "Invisibles" sont orientés à la Mission Locale par leurs ami(e)s.

14% des jeunes "Invisibles" ont été captés soit par l'appli "MLLGO" ou par un réseau social.

10% des jeunes "Invisibles" sont issus de la liste RIO.

Mobilisation

Afin de mobiliser ce public, différentes actions spécifiques ont pu être mises en place dont voici quelques illustrations :

Atelier d'expression → l'espoir de la jeunesse

Permettre à des jeunes d'aborder sous différentes formes (écriture, photos, messages vocaux, dessins...), les espoirs qu'ils ont pour l'avenir.

Action Handicap Sport - Discrimination

Différents jeux sur le handicap, tournoi de ping-pong, jeu de l'oie sur les discriminations.

Cette action a été menée, en partenariat, avec le Service des Sports de la Ville de Lunéville, l'E2C, le Club de Tennis de Table et le CIDFF.

Rallye

Découverte d'associations et de structures sur le Lunévillois → l'occasion de modifier, également, les représentations et de travailler sur la communication.

Stand "Dis-moi tout"- Participation aux 30 ans de la MLL

A partir de cartes Dixit, l'idée était de favoriser l'expression des jeunes sur leurs rêves, leur vision de leur avenir mais également, de façon plus large, de la société en générale.

Harlem Shake Pôle Emploi/Simulateur de Conduite

100% des jeunes "Invisibles" ne sont pas inscrits à Pôle Emploi.

81% ne sont pas titulaires du permis de conduire.

Nous avons souhaité mener une action conjointe concernant les offres de services de la Mission Locale en termes de mobilité et leur inscription à Pôle Emploi. Un accompagnement tout particulier de leur inscription comme **demandeur d'emploi** et, en parallèle, sur l'accompagnement au permis de conduire avec la mise en situation sur les simulateurs de conduite.

Distillons du Bonheur- Journée de Solidarité et Distribution

Cette action, organisée par les jeunes pour les bénéficiaires des Restos du Coeur, s'est déroulée juste avant Noël :

- collecte de dons auprès des partenaires du Lunévillois (Cora, Noz, Recyclune, Sabibliothèque, etc...)
- préparation et emballage de lots.

Les jeunes, encadrés par 2 conseillères, ont rassemblé dans chaque boîte solidaire :

- un produit d'hygiène
- quelque chose de chaud
- une gourmandise et un article de loisir.

Les boîtes ont été distribuées directement par les jeunes. Cette journée a été pleine d'émotions et riche dans les relations sociales. L'objectif de départ était de constituer **20 boîtes mais grâce à l'implication des jeunes** (qui est à souligner) et des partenaires, **93 boîtes ont pu être distribuées.**



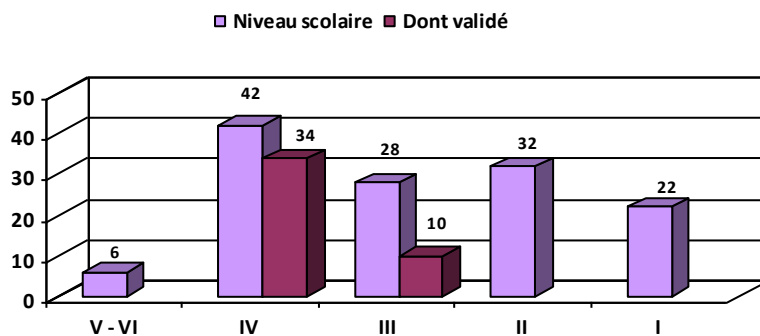
Au 31 décembre 2022 :

- **122 jeunes repérés (70 hommes et 60 femmes)**
dont **35 jeunes domiciliés en QPV** (Quartier Prioritaire de la Ville) et **51 jeunes domiciliés en ZRR** (Zone Rurale à Revitaliser).

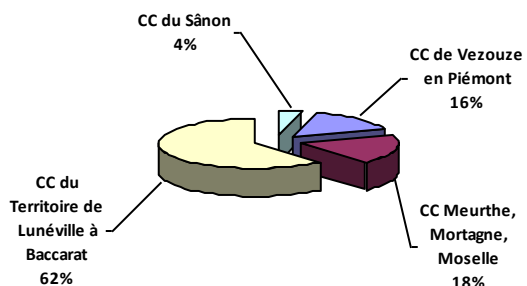
Au 31/12/2022 :

- **113 jeunes ont bénéficié d'un diagnostic approfondi**
81 jeunes étaient mobilisés dans un parcours d'accompagnement dont 9 jeunes en Garantie Jeunes et 27 jeunes en CEJ (Contrat Engagement Jeune).
- **14 jeunes ont participé à l'Atelier d'Orientation.**
3 jeunes ont été accompagnés par un parrain de la Mission Locale du Lunévillois.

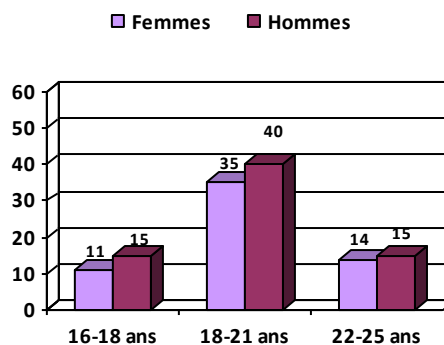
Répartition des jeunes MLL GO par niveau scolaire en 2022



Répartition des jeunes MLL GO par origine géographique



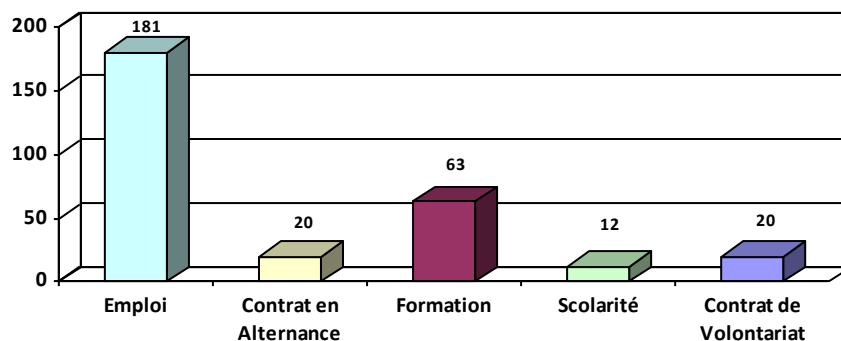
Répartition des jeunes MLL GO par sexe et par âge



QPV = 21 jeunes soit 16,2%

ZRR = 31 jeunes soit 23,8 %

Situation des jeunes à la sortie du dispositif



LEXIQUE

AOA	Accompagnement d'Orientation Approfondie
AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
ANCT	Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ARML	Association Régionale des Missions Locales
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BRSA	Bénéficiaire du Revenu Solidarité Active
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CACES	Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité
CAP EMPLOI	Structure d'accueil pour handicapés
CC	Communautés de Communes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEC	Contrat Emploi Compétences
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CIE	Contrat Initiative Emploi (contrat aidé secteur marchand)
CIO	Centre d'Information & d'Orientation
CFA	Centre Formation d'Apprentis
CLD	Chômeur Longue Durée
CMP	Centre de Médecine Préventive
CMU/CMU-C	Couverture Maladie Universelle/Complémentaire
CPAM	Caisse Primaire Assurance Maladie
CPF	Compte Personnel de Formation
CPJEPS	Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CPO	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
CQP	Certification de Qualification Professionnelle
CRGE	Conseil Régional Grand Est
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement & de Prévention en Addictologie
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail & des Solidarités
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail & des Solidarités
ETP	Equivalent Temps Plein
FSE	Fonds Social Européen
FAJ(D)	Fonds d'Aide aux Jeunes (Conseil Départemental 54)
GJ	Garantie Jeunes
KAHOOT	Plate-forme d'apprentissage ludique
IAE	Insertion par l'Activité Economique
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (ancienne COTOREP)
MLDS	Mission de Lutte Décrochage Scolaire
MOOC	de l'anglais Massive Open Online Course, aussi appelé "cours en ligne ouverts à tous"
NEET	Notion Education, Employment or training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire)
OPCO	Organisme Public Collecteur (opérateur de compétences)
PACEA	Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi & l'Autonomie
PAIP	Plateforme d'Accompagnement vers l'Intégration de Parcours
PEC	Plan Emploi Compétences
PMSMP	Période de Mise en Situation Professionnelle
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PSAD	Plateforme de suivi & d'aide aux décrocheurs
QPV	Quartier Prioritaire de la Ville
RSA	Revenu de Solidarité Active
SESIT	Service Economie Solidaire et Insertion Territoriale du Conseil Départemental 54
SMV	Service Militaire Volontaire
SSD	Service Social Départemental
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique
ZRR	Zone Rurale à Revitaliser

Niveaux scolaires

Le niveau 1 correspond à la maîtrise des savoirs de base

Le niveau 2 atteste la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré

Le niveau 3 correspond à l'ancien niveau V (CAP)

Le niveau 4 correspond à l'ancien niveau IV (BAC)

Le niveau 5 correspond à l'ancien niveau III (Bac + 2)

Le niveau 6 correspond à l'ancien niveau II (Licence)

Le niveau 7 correspond au niveau du Master

Le niveau 8 correspond au niveau d'un Doctorat

LES ACTIONS DE NOTRE ACTIVITE 2022 ONT ETE FINANCEES
PAR LES FINANCEURS CI-DESSOUS :



Cofinancé par
L'Union
Européenne

